LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 36 Saint-Boniface, du 12 décembre au 18 décembre 1986

À pleins poumons!

Saint-Boniface nord va résonner pendant une bonne couple d'heures samedi 13 des chansons des Guignoleux.

Voilà maintenant quatre ans que le Centre culturel franco-manitobain organise cette Guignolée, qui avait été ressucitée à la fin des 70 par Florence et Georges Beaudry de Saint-Boniface.

Le but de la Guignolée, c'est de recueillir des vivres, des vêtements, des jouets, de l'argent, pour les gens moins fortunés. L'an dernier, quelque 125 personnes ont parcouru des rues de Saint-Boniface en chantant pour solliciter la générosité des résidants.

Les Guignoleux effectueront le trajet à la manière traditionnelle, c'est-à-dire avec le cheval en tête. Ou plutôt les chevaux, car Marc Brémaud amènera, cette année encore, deux bêtes.

Marc Brémaud, de Dufresne, participe à l'événement depuis presque les tous débuts. Florence et Georges Beaudry avaient essayé, sans gros succès, de faire la tournée avec des poneys. Puis ils ont fait appel aux services de ce fermier de 68 ans.

«Moi les chevaux, j'ai le don de les dompter. Jamais un animal ne m'a désobéi, Là, j'en ai six. Pour moi, maintenant, c'est un hobby d'en avoir soin... Quand on me demande si je vais arrêter de le faire, je dis: Ça fait 60 ans que je le fais, donne-moi une raison pourquoi je devrais arrêter!»

Marc Brémaud est assez en demande. Outre la Guignolée, il participe à une demi-douzaine de parades par année, sans compter les demandes privées. «Comme des gens qui organisent des soirées et qui veulent que je conduise les chevaux.»

Pour la petite histoire, les deux chevaux noirs qui participeront à la Guignolée 86 se promèneront pour la première fois dans les rues Dumoulin, Notre-Dame, la Vérendrye et Aubert. L'un a 2 ans. L'autre, à 12 ans, est un vieil habitué des parades.

Cette année, le trajet a été un peu raccourci. «Les gens ont trouvé ça un peu long, note le coordonnateur de l'événement, Dennis Connelly. L'avantage des rues au nord de la Provencher, c'est qu'elles sont orientées est-ouest et donc pas susceptibles au vent du nord».

«Et puis pour les gens qui se demandent pourquoi la Guignolée ne va pas dans leur coin, il ne faut pas oublier que les chevaux ne peuvent pas se rendre partout. Monter ou descendre une côte, c'est dangereux pour les animaux.»

Dennis Connelly précise que les gens peuvent apporter de la nourriture (*boîtes de conserve, macaroni...*) des jouets ou du linge directement au Centre culturel franco-manitobain, samedi 13 entre 9h00 et 21h00. Des dons peuvent être aussi amenés au Centre Laurent, situé en face de l'église du Précieux-Sang.

Cette année, le club Kiwanis de Saint-Vital participera à la Guignolée. Ses membres s'assureront que les dons seront distribués à des personnes nécessiteuses. Le départ de la Guignolée aura lieu au CCFM à 19h00. Si vous n'êtes pas à l'heure, rien ne vous empêche de vous joindre aux Guignoleux en cours de route!

Bernard BOCQUEL

SPÉCIAL

Que ce soit pour la Guignolée ou pour les Fêtes, les **commerçants des villages** *vous présentent leurs voeux et toute une gamme de chansons dans le* **CAHIER SPÉCIAL** *qui commence en page 13.*



Seulement partie remise?

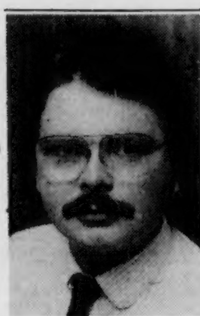
L'Association des résidants du vieux Saint-Boniface a essuyé une défaite à la réunion du comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital. Malgré son opposition, trois des quatre conseillers (Guy Savoie, Louise Dacquay et Doreen Demare étaient en faveur; Bob Rose était contre) ont accordé un changement de zonage du terrain au nord de la voie ferrée. Le changement était demandé par le développeur Alain Hogue.

L'Association des résidants compte poursuivre le dossier lorsque les changements de zonage seront discutés par les autres comités de la ville. C'est ce qu'ont laissé savoir le vice-président, Greg Selinger (à gauche), et le président, Lucien Loiselle (au centre). Il est aussi possible que l'Association des résidants poursuive la ville pour l'obliger à respecter son plan d'aménagement.

Quand le ministre de l'éducation fait son petit ratoureux

Les néos veulent s'en tirer pour pas cher

À tout prix, le gouvernement provincial veut dépenser moins d'argent. Sa dernière cible: l'éducation. Comment va-t-il réussir à prendre moins de responsabilités dans ce domaine si important pour notre avenir? En utilisant ces bons vieux commissaires d'écoles!



Bernard BOCQUEL

Le ministre de l'éducation n'avait même pas un petit sourire en coin l'autre jour quand il a publiquement «encouragé» les 57 divisions scolaires à refuser une augmentation de salaire aux profs en 87. Pourtant, il savait très bien qu'il se mêlait de ce qui ne le regardait pas. Parce qu'il revient aux commissions scolaires de discuter augmentation de salaire avec leurs enseignant(e)s.

La Manitoba Association of School Trustees a laissé savoir qu'elle n'appréciait pas beaucoup les suggestions de Jerry Storie. Mais, évidemment, c'est la Manitoba Teachers' Society qui a le plus vigoureusement protesté contre «l'intrusion indésirée» du ministre de l'éducation.

Autant de commentaires auxquels le ministre s'attendait sûrement. Mais quand des millions sont en jeu, ça vaut la peine de manger quelques coups.

Pour bien comprendre ce qui est en jeu, il faut se rappeler que le gouvernement provincial paye en gros 80 pour cent des coûts d'éducation. Les commissions scolaires récupèrent les autres 20 pour cent en prélevant des taxes foncières (*via le special levy*) (1).

Jerry Storie a déjà indiqué que les commissions scolaires ne pouvaient s'attendre qu'à «une modeste hausse» de la contribution du gouvernement provincial.

En clair, il dit aux commissaires: «*Ne comptez pas sur le gouvernement pour vous donner guère plus d'argent que l'année dernière. Alors si vous ne voulez pas augmenter les taxes foncières, soyez durs avec les salaires des profs. Parce que vous savez bien que c'est dans ce domaine que vous pouvez économiser assez facilement.*»

De fait: les salaires des enseignant(e)s représentent quelque 80 pour cent du budget d'une division scolaire. Si les profs n'obtenaient pas d'augmentation salariale en 1987, environ 17 millions de dollars seraient «épargnés». Pour mieux faire passer la pilule, le gouvernement propose l'établissement d'un fonds de 5 millions pour effectuer des «améliorations» approuvées localement par les profs et les commissaires.

Résultat net: les néos passent pour de bons démocrates et «épargnent» 12 millions!

La beauté dans tout ça pour Jerry Storie, c'est qu'il garde les mains propres. Puisque ce sont les commissaires d'écoles qui devront se battre avec leurs enseignants et négocier une hausse de 0 pour cent.

Si les commissaires réussissent, il leur restera le plaisir de ne pas devoir hausser les taxes foncières. (*Tout ça au nom de la sacro-sainte autonomie locale*).

Pourquoi le gouvernement devrait-il se gêner puisque les commissaires sont prêts à se battre pour lui?

Évidemment, personne n'est dupe. Surtout pas à la Manitoba Teachers' Society et chez les Éducateurs franco-manitobains, l'agence francophone de la MTS. «Si les commissions scolaires décidaient de suivre la suggestion du ministre, cela voudrait dire que les commissaires sont prêts à perdre leur pouvoir de négociation sur 80 pour cent du budget d'une division scolaire. Donc ils seraient prêts à sacrifier une partie de leur autonomie locale», estime le président des EFM, Denis Fontaine.

Gérald Dureault, un cadre de la MTS, ajoute: «Cela signalerait la fin du système de négociation des ententes collectives comme on le connaît. Si la décision est faite par le gouvernement, alors on aurait intérêt à négocier avec le gouvernement», Autrement dit, les profs gagneraient à mettre de la pression sur le gouvernement en le rendant responsable d'un gel de leurs salaires (2).

Comme les commissions scolaires en sont au début des négociations avec leurs enseignant(e)s, il est encore un peu trop tôt pour mesurer l'impact de «l'encouragement» que Jerry Storie a donné aux commissaires. Mais parions que le climat risque d'être un peu plus lourd que d'habitude.

Omer Fontaine, le directeur général de la Rouge, pense que «le ministre aurait été mieux de dire que la province ne donnerait pas plus d'argent cette année. Comme ça, tout le monde aurait su en partant à quoi s'attendre. J'ajouterai que le gouvernement provincial avait dit voilà deux ans qu'il s'orientait vers le financement de 90 pour cent des coûts d'éducation. Il est loin d'aller dans cette direction.»

---

(1) *La facture de l'éducation s'élève environ à 616 millions de dollars en 86. La province verse 318 millions puisés à même les revenus généraux et 141 millions provenant de la taxe foncière. La part des commissions scolaires se chiffre à 133 millions, provenant de la taxe foncière.*

(2) *Lorsque les enseignants ont cédé leur droit de grève, ils ont obtenu le système suivant pour l'établissement des salaires. D'abord le conseil divisionnaire de la MTS tente d'arriver à une entente avec la commission scolaire. Si l'entente est impossible, même après l'intervention d'un conciliateur, le différend est amené en arbitrage. La décision des trois arbitres (un prof, un commissaire et une personne acceptable aux deux parties) est finale.*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Denis ST. JEAN, René LANTHIER
Secrétaire relationniste: Jacqueline CHAPUT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Le meilleur genre de feed-back?

Depuis les trois dernières semaines, le téléphone ne cesse de sonner les vendredi et lundi. Le monde veut savoir une chose: où est ma Liberté!

Maintenant que les lectrices et les lecteurs payent pour leur journal, elles et ils pardonnent moins facilement que La Liberté n'arrive pas à temps. Ou pas du tout.

Dans certains cas, le journal n'arrivait pas à destination pour une bonne raison: certains lecteurs et lectrices n'avaient pas renouvelé leur abonnement à temps. Nous avions donc dû rayer leur nom de la liste des abonnés.

Dans d'autres cas, l'erreur était la nôtre. Lorsque plus de la moitié des abonnements arrivent à échéance en octobre et novembre (un legs des fameuses campagnes de Coup de pouce des dix dernières années), il est difficile de «normaliser» d'un seul coup le système.

ÉDITORIAL

Car c'est bel et bien de normalisation dont il s'agit. Après avoir entendu depuis trop longtemps que tout ce qui est français ou en français doit être subventionné; que hors des octrois, point de salut; on finit peut-être par le croire.

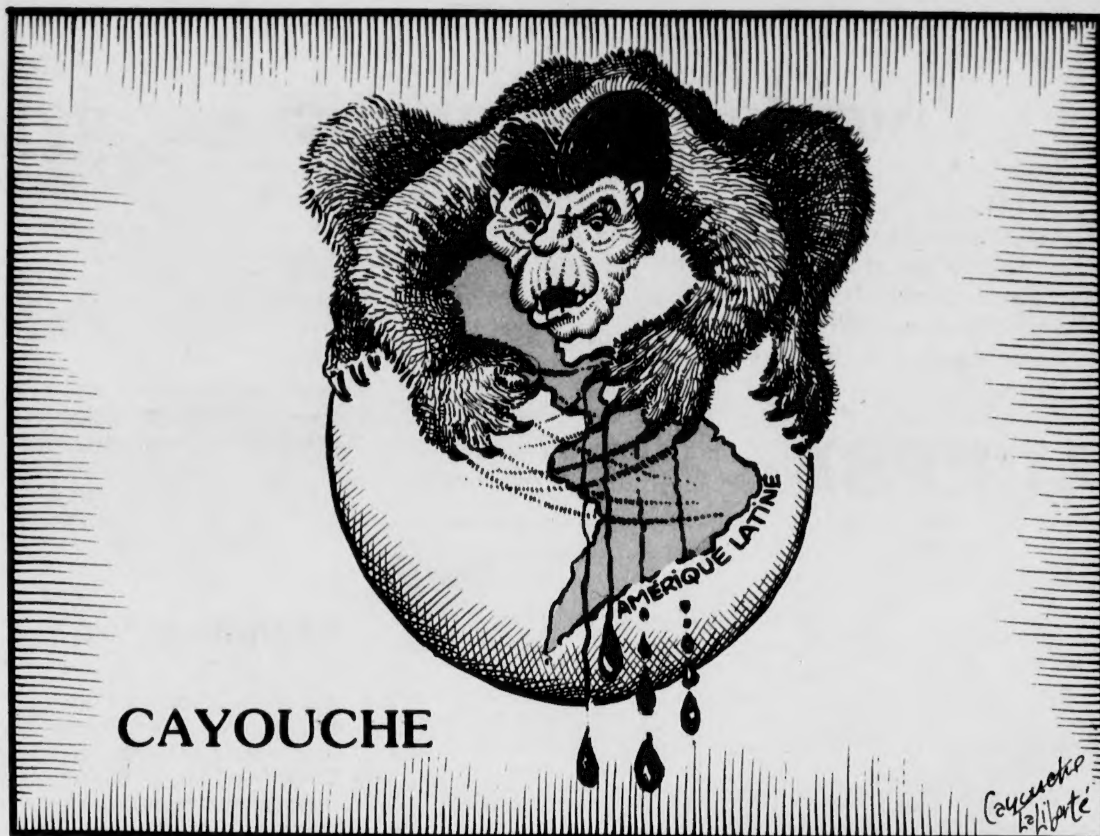
Ou pis encore. On arrive à un point où on ne peut pas fonctionner sans «subvention».

À La Liberté, la décision de fonctionner normalement a été prise en 1985. Avec le retour à l'abonnement payant, on est retourné plus ou moins à la normale. On répond, dans la mesure de nos moyens «non-subventionnés», aux besoins de notre lectorat.

Un lectorat qui trouve, de plus en plus, qu'il est tout à fait normal de «payer» pour lire La Liberté. Un lectorat qui ne tolérera plus le médiocre, qu'il soit gratuit ou non. Un lectorat qui ne laissera pas La Liberté sombrer dans l'indifférence et l'anormal.

C'est le genre de feed-back qui est pour nous encore plus important que nos deux distinctions, obtenues pour 1984 et 1985: «Journal de l'année de la presse francophone hors-Québec».

Lucien CHAPUT



LE ROI KONG

Si les Canadiens

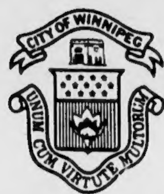
Monsieur le rédacteur,

J'aimerais féliciter M. Camille Chaput d'avoir souligné dans l'article **C'était les 60** (*Le Manitoba en transition, **La Liberté** du 5 au 11 décembre 1986*) le rôle et les priorités du gouvernement conservateur de Duff Roblin en matière de services en français au Manitoba.

Si la majorité des Canadiens français avait mis de côté leur orgueil et leurs petites différences, je suis sûr que nous serions, aujourd'hui, en meilleure position dans le domaine des services en français.

Encore une fois, j'aimerais féliciter M. Chaput pour avoir souligné ce point.

Albert Bilodeau
Sainte-Agathe
le 9 décembre 1986



BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE ST-BONIFACE

255, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0J1

ACQUISITIONS RÉCENTES

LIVRES

Bériot, Louis. La canne de mon père. Paris, J.C. Lattès, 1986.
Le cours de peinture. Montréal, Atlas, 1986.
Grand dictionnaire illustré du cinéma. Montréal, Atlas, 1985.
Lévesque, René. Attendez que je me rappelle. Montréal, Québec-Amérique, 1986.
Paquet, Jean-Louis. La perdrix. Chicoutimi, JCL, 1986.
Schopp, Claude. Dumas. Paris, Mazarine, 1986.

DISQUES

Balavoine. Sauver l'amour. Barclay.
Clayderman, Richard. Disque d'or. Delphine.
Iglesias, Julio. Pour toi. CBS.
Lahaye, Jean-Luc. Appelle-toi Brando.

PARTITIONS

Un enfant peut faire chanter le monde. Paroles de Michel Jourdan. Musique de Cyril Assous.
Et maintenant. Paroles de Pierre Delanoé. Musique de Gilbert Bécaud.
La langue de chez nous. Paroles et musique de Yves Duteil.
Les uns et les autres. Paroles de Pierre Barouh. Musique de Francis Lai.

DIAPOSITIVES

L'abbé Pierre. Auvidis.
Charles de Foucauld. Auvidis.
Teresa de Calcutta. Auvidis.

Voici la taxe qui sera en vigueur pour 100 ans

La TTC. La Taxe sur les Transactions commerciales. On n'a pas fini d'en parler. Surtout d'ici les prochaines élections fédérales. Les développements doivent être surveillés, car cette TTC sera en place pour au moins les 100 prochaines années.

Il ne se passe pas une année sans qu'on nous parle de réforme fiscale. Souvent, c'est seulement une manière de nous avertir que notre impôt va augmenter d'une façon ou d'une autre (*Soit en augmentant les taux d'imposition; soit en éliminant des déductions*).

En 1986, les exemptions personnelles vont rester à peu près les mêmes. Mais à cause de la surtaxe fédérale sur l'impôt (*qui va de 1,5 à 11,5 pour cent*) les gouvernements prendront une partie plus importante de nos revenus.



Un entretien avec

Arthur CHAPUT

FINANCES

Pas conscients

Parce qu'il veut réduire son déficit et continuer d'offrir un maximum de services, le gouvernement fédéral cherche à ramasser encore plus d'argent. Et cette fois, ce ne sera pas en augmentant les impôts personnels, mais en taxant les services.

La taxe de vente que le fédéral a présentement en place est une taxe dite indirecte, parce qu'elle est prélevée au niveau du manufacturier. Contrairement à la taxe de vente provinciale que nous payons lors de l'achat, la taxe fédérale est comprise dans le prix d'achat. C'est donc une taxe dont nous ne sommes pas vraiment conscients.

Au début, la taxe fédérale était la source principale de revenus pour le gouvernement canadien. Mais progressivement, avec la mise en place de l'impôt sur le revenu en 1917, cette taxe fédérale est devenue moins importante.

Voilà donc que l'on redécouvre cette source importante de revenus. Pour l'instant, les détails sont encore flous. Ce qui est sûr, c'est que la nouvelle taxe fédérale, baptisée **Taxe sur les Transactions Commerciales (TCC)** sera perçue sur une base très large qui englobera probablement non seulement toutes les marchandises, mais aussi les services.

Plus basse

Quels services? Les services directs, comme les honoraires légaux lors de l'achat d'une maison; comme le coiffeur, par exemple. L'entreprise commerciale payerait cette nouvelle taxe sur la différence entre ses ventes et ses achats. (*Sur une base globale plutôt que sur une base spécifique. Ce qui, apparemment, sera plus facile à contrôler*).

Évidemment, les entreprises commerciales qui paieront la nouvelle taxe la repasseront immédiatement aux consommateurs. La nouvelle taxe sera sans doute plus basse que l'actuelle taxe fédérale. Mais comme elle sera plus largement appliquée, elle permettra au gouvernement fédéral de percevoir plus de revenus. Voire même d'annoncer, lors de son introduction, une baisse des impôts sur le revenu.

La Taxe sur les Transactions Commerciales sera-t-elle équitable? D'un point de vue économique, elle sera probablement considérée comme régressive, puisqu'elle touchera identiquement riches et pauvres. Cependant il est vraisemblable que les riches payeront plus de TTC puisqu'ils achètent plus de marchandises ou plus de marchandises dispendieuses. De plus, il est probable que le système de crédits pour la taxe de vente débutant en 1986 sera poursuivi pour les pauvres.

Les riches

Comme exemple d'impôt progressif, on cite généralement l'impôt sur le revenu, puisque les taux s'échelonnent de 0 à 60 pour cent selon le revenu. Mais il est de plus en plus évident que cet impôt est progressif seulement pour la classe moyenne. En effet, les pauvres bénéficient de crédits d'impôt, tandis que les riches peuvent souvent garder leurs revenus aussi bas que ceux dits de la classe moyenne.

Une taxe ne sera probablement jamais équitable. Il s'agit donc que l'État choisisse un mélange de taxes et d'impôts progressifs et regressifs pour que le tout puisse être aussi équitable que possible.

Un dernier point: la TTC est d'autant plus inévitable que des systèmes analogues sont déjà en place dans d'autres pays. Le monde étant de plus en plus petit, nous devons tenir compte des réformes des autres pays. Sans quoi les investissements et les emplois iront ailleurs qu'au Canada.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle





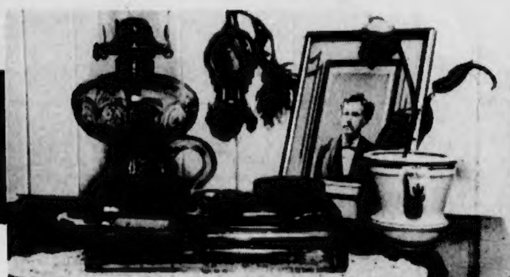




LE FEUILLETON Livre deux Marius

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Aneroid, Saskatchewan. Fin de l'été 1985. On vient de faire connaissance avec Marius, le vieux chum de toujours de Charles-Eugène Langlois, le mari de la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc. Marius et Charles-Eugène partagent un secret. Mais il semble bien que Marius et Louis Lambert (l'époux de Léonie Lambert, la fille aînée de la «veuve» Marie-Louise Langlois) décédé accidentellement, partagent aussi un secret que le curé de Ferland, M. Morin, essaye de découvrir...

L'année internationale de la jeunesse avait largement servi aux projets de monsieur le curé Morin. Il avait choisi d'amener un groupe de jeunes du sud de la Saskatchewan en voyage à travers l'est de notre grand pays.

Quelle aventure pour un jeune Gravelbourgeois, Willow Bunchien ou Ferlandais de passer six semaines en Acadie, au Lac Saint-Jean, et dans le nord de l'Ontario. Ou encore de visiter le Cap de la Madeleine, Sainte-Anne-de-Pérade et le tombeau de Louis Riel.

Qu'il était bien avec les jeunes ce curé Morin! Et c'était organisé pour que ces adolescents reviennent juste à temps pour les moissons!

L'idée était merveilleuse. Comme il fallait passer les six premiers mois à prélever des fonds pour assurer la réussite financière d'un pareil projet, on vendait des tablettes de chocolat aux amandes, des ampoules de 60 et 100 watts, des abonnements au *Sun* de Swift Current...

C'est donc le prétexte qui a permis au curé Morin de se retrouver un lundi après-midi, quelques jours après sa lecture des anciennes **Liberté et Patriote**, sur la véranda de Marius Belcourt. Puisque personne ne répondait à la porte, le curé Morin est rentré: le vieux Marius avait peut-être cassé sa pipe.

Tu parles d'un désastre. Et qu'est-ce qu'un vieux radoteux comme Marius Belcourt faisait avec un portrait de Jean Genet accroché à un mur dans son salon. Des vieux disques de Benny Goodman un peu partout, un odeur de chien écrasé, trois ou quatre chapeaux sur la télé, une carte du Moyen-Orient étendue sur le plancher.

«Il devrait louer une chambre au Manoir de Ponteix, ça n'a pas d'allure de vivre comme ça,» se répétait le curé Morin en sachant très bien que Marius lui faisait plus peur qu'autre chose.

Précisons tout de même que depuis qu'Édouard Morin était petit gars, il prenait un plaisir incomparable à fouiller dans les affaires des autres. Tu peux alors comprendre qu'il n'allait pas se tourner le dos sur cette occasion pour confirmer ce qui était clair dans son esprit: le soir de la mort du jeune Québécois, Marius était à Sainte-Anne-des-Chênes!

Mais où commencer? Le vieux gardait-il un journal? Probablement pas. Il fallait vider les tiroirs et tout simplement espérer trouver les preuves. Oui, Marius était coupable tant qu'on ne pouvait pas prouver son innocence. C'était un peu l'histoire de sa vie...

Deux heures avec le nez dans la paperasse de Marius Belcourt et encore rien. Il y avait de tout, cependant. Vraiment. La preuve? Un manuscrit d'un roman inédit signé «Jean-Marie» occupait le fond d'un tiroir. «**Serpents à sonnettes**», était le titre.

Vers 5h30 de l'après-midi, Marius est rentré chez-lui. Il n'a pas tardé à se préparer une omelette aux herbes de provence qu'il consommait toujours avec un verre de vin aux *choke-cherries*. Il n'a jamais remarqué la disparition du roman qu'il avait refusé de soumettre à son éditeur.

(À suivre...)

Réunis pour la première fois en congrès national

Les parents réclament l'égalité

Le premier colloque organisé à l'échelle du pays par la commission nationale des parents francophones (CNPF) s'est achevé le 30 novembre sur un consensus et la mise au point de multiples revendications.

Le consensus atteint par les quelque 125 délégués des parents d'élèves francophones venus de tout le Canada concerne la définition de l'école française et la façon de la gérer.

Ainsi, bien que cela n'ait pas été «très facile», selon Raymond Poirier, président de la CNPF, les parents sont tombés d'accord pour exclure l'immersion de la définition de l'école française. «On parle d'établissements distincts et autonomes véhiculant la culture française dans une ambiance française», indique Raymond Poirier.

Le financement de ces écoles selon les parents francophones doit provenir de fonds publics pour «un montant adéquat». Ils réclament aussi un «droit à remédiation», c'est-à-dire une compensation qui permettrait de regagner le terrain perdu dans le passé.

Les parents voudraient aussi que «l'école française soit gérée par les francophones, notamment par le biais de commissions scolaires distinctes. La langue de fonctionnement de toute cette structure scolaire serait à tous les niveaux le français.

Ils souhaitent aussi que «chaque province reconnaisse non seulement le droit d'être instruit en français, mais aussi l'accès à ce droit, c'est-à-dire que la mécanisme d'application de la loi accordant le droit d'accès à l'école française doit également être pris en considération.»

Logiquement, les parents récusent la notion «là où le nombre le justifie» qui s'applique pour la prestation d'une instruction en français. D'ailleurs, s'il faut 23 élèves au Manitoba, il suffit de 15 demandes en Saskatchewan. Pour les anglophones du Québec, un seul élève suffit...

Les minoritaires les mieux desservis sur le plan scolaire habitent le Québec, selon Raymond Poirier. Puis viennent les Francos du Nouveau-Brunswick et ceux de l'Ontario où «ça commence à se mettre en place».

Les membres de la CNPF s'interrogent aussi sur la destination des fonds versés aux provinces par le gouvernement fédéral pour l'enseignement du français. «Il n'y a pas de mécanisme de contrôle de l'utilisation de cet argent», estime le président de la commission.

Ces fonds de péréquation pourraient d'ailleurs servir de moyen de pression. Ainsi la CNPF aimerait que le Fédéral ne verse de l'argent qu'aux provinces qui respectent l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Des moyens pour occuper la place

Sur ce point, la Commission a demandé qu'une conférence des Premiers ministres provinciaux et fédéral aborde la question du «respect de l'article 23 par les provinces et examine la volonté politique de l'appliquer.»

Pour les parents, il serait important qu'une recherche approfondie soit effectuée afin de déterminer dans chaque province ce qui doit être fait pour que l'article 23 soit appliqué, et quelles en seraient les conséquences.

«Pour la première fois, nous avons pu avoir une vue globale des problèmes,» remarque Raymond Poirier en rentrant de Montréal où s'est tenu le colloque. «Il apparaît nettement qu'à l'exception du Nouveau-Brunswick, aucune province n'offre un bon système pour l'éducation française. Les anglophones bénéficient des mêmes droits à travers tout le pays, ce qui n'est pas le cas des francophones.»

Enfin, les participants à ce colloque désirent que les comités soient reconnus dans toutes les provinces comme des interlocuteurs. C'est déjà le cas dans chaque école au Québec. D'autre part, le financement du mouvement devrait être rationalisé et des négociations avec le Secrétariat d'État vont être entamées pour que les parents aient finalement les moyens d'occuper la place que leur accorde l'article 23.

Stéphane JARRE



La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311

La F.F.H.Q. son histoire, ses activités.

La Fédération des francophones hors Québec — F.F.H.Q. — commence aujourd'hui une série de cinq articles à paraître mensuellement dans les journaux de l'association de la presse francophone hors Québec; il y en vingt-trois à travers le pays. Nous avons réservé cet espace dans l'intention de rejoindre le plus de francophones possibles pour les informer.

D'abord, il faut dire que des associations francophones existaient dans la plupart des provinces dès le début du siècle. Notamment, l'Association franco-culturelle de la Saskatchewan (1912), la Société Nationale des Acadiens (1881) et l'Association canadienne-française de l'Ontario (1910). Au début des années '70, neuf associations provinciales se rencontrent pour mettre en commun leurs préoccupations relativement à l'anglicisation des francophones. On examine l'état des chose — plutôt fragile, merci — et on décide de se doter d'un porte-parole national qui mettrait en lumière la situation des francophones vivant à l'extérieur du Québec. C'est alors que fut créée, en 1975, la F.F.H.Q., pour planifier et organiser une action politique concertée. Deux nouvelles associations se sont jointes à nous depuis, celle du Yukon et celle des Territoires du Nord-Ouest.

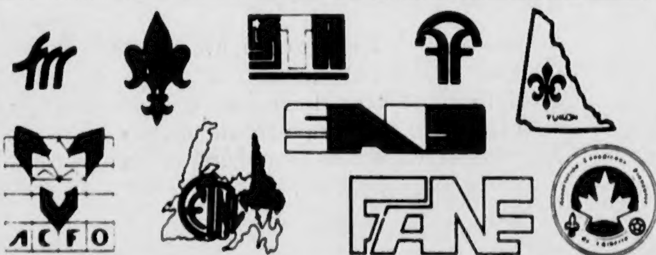
En ce qui concerne nos activités, pour l'instant, les énergies de la fédération sont orientées vers trois principaux dossiers dont les prochaines négociations constitutionnelles Québec/Ottawa/les provinces. Nous voulons absolument profiter de ces négociations pour améliorer le statut de la langue française au Canada.

Nous procédons également à une analyse des programmes du gouvernement canadien destinés aux communautés de langues officielles, programmes qui semblent avoir dévié, d'une certaine façon, de leurs objectifs initiaux qui étaient de venir en aide aux communautés de langues officielles en *situation minoritaire*. Or, depuis quelques années, on a été témoin d'un développement considérable de programmes consacrés à rendre la majorité anglophone bilingue. Ceci, en soi, n'a rien de déplorable, sauf que les gouvernements puisent maintenant à même les sommes d'argent initialement prévues pour les francophones et les affectent, en partie, au développement de programmes d'immersion française pour les anglophones. Nous posons la question: comment le gouvernement fédéral peut-il justifier cette contribution financière alors que les francophones hors Québec n'ont pas encore le *minimum* requis par la Constitution?

Finalement, nous intervenons à l'heure actuelle dans le domaine des communications, en vue de sauvegarder, d'améliorer et d'augmenter les services en français à l'extérieur du Québec. À titre d'exemple, le nord-ouest de l'Ontario reçoit le signal Radio-Canada de Saint-Boniface et n'a donc accès à aucune information provinciale en français. Le Yukon et les Territoires du Nord-ouest n'ont aucun service en français, la Nouvelle-Ecosse est mal desservie, les provinces de l'Ouest réclament un accroissement des services régionaux. En câblodistribution, la problématique est la même partout au Canada, soit la différence entre les services en milieu urbain et les services en milieu rural. Nous nous penchons en plus sur les aspects de la presse écrite, du cinéma, du vidéo, de l'édition.

Ceci étant dit, il importe de préciser que la F.F.H.Q. ne mène pas seule les dossiers de front. Les associations provinciales et territoriales sont aussi constamment en contact avec les élus de leurs milieux, de sorte que les actions locales sont inter-reliées aux dossiers nationaux. Par ailleurs, la F.F.H.Q. rencontre régulièrement une dizaine d'associations nationales avec lesquelles elle collabore à l'avancement de certains dossiers.

Prochain texte: la révision de la Loi sur les langues officielles.



Qu'est-ce qu'il y a de neuf à la SFM ces temps-ci?

Au Conseil d'administration

Les plans pour 87-88

Le Conseil a décidé en novembre dernier de réduire l'envergure de la planification du secteur de la concertation communautaire pour l'an prochain en concentrant ses énergies sur l'éducation, l'économie et les États-généraux. Les domaines de la culture, du patrimoine et des loisirs ne figurent pas parmi les priorités.

Le nerf des États-généraux

Le Conseil a décidé de garantir au Groupe de travail des États-généraux la somme entière budgetée pour la préparation et la tenue de l'événement à la fin de 1987. Il s'agit d'une somme de 129 000$ que la SFM prélèvera de la communauté et des gouvernements. Déjà, le Conseil interculturel du Manitoba s'est engagé à la somme de 30 000$, la Fondation Radio-St-Boniface, 3 000$, et Francofonds, 1 000$.

Plus à vendre!

La vente de La LIBERTÉ n'aura pas lieu. Une forte majorité des 250 membres de la SFM réunis le 18 novembre ont voté contre la proposition de privatiser le journal. Le Conseil va créer un comité pour étudier les diverses alternatives et en faire rapport à l'assemblée annuelle.



La communauté veut demeurer propriétaire de La LIBERTÉ

Au personnel...

L'annuaire 87!

La mise à jour de l'Annuaire des services français a été complétée et la publication sera assurée par La LIBERTÉ GRAPHIQ. Le dernier annuaire du genre est paru en 1982. La version revue et augmentée est attendue en mai 87.

Le nom de la...

La Bibliothèque municipale que Winnipeg fait construire à l'angle Taché/Provencher n'a pas encore été baptisée. Parmi les nouvelles suggestions à nous parvenir, notons le nom de Mgr Antoine D'Eschambault. Merci à ceux et celles qui ont participé.

Les Riels 86

Il faut faire vite pour vos soumissions aux Prix Riel de cette année. La date limite est le 31 décembre. Des Riels sont remis chaque année aux francophones s'étant illustrés d'une manière spéciale au cours de l'année. Les formulaires sont disponibles au bureau de la SFM.

Aux idées...

Les langues officielles

Un projet de loi visant à réformer la Loi sur les langues officielles de 1968 sera déposée en Chambre au cours de la présente session. C'est du moins la promesse d'Ottawa aux Francophones hors Québec qui attendent une réforme depuis longtemps.

Présidence bénévole

À sa réunion de novembre dernier, la FFHQ a adopté une résolution rendant la présidence bénévole. Ce poste était auparavant rémunéré à temps plein. L'élection à la présidence de la Fédération est à l'ordre du jour d'une réunion extraordinaire convoquée pour le 17 décembre.

La SFM dit non

La SFM s'est prononcée contre les propositions de modifier les frontières électorales des comtés fédéraux de Lisgar et de Saint-Boniface. Le président s'est présenté, fin novembre, devant le Comité chargé de la révision des frontières. Le mémoire est disponible au bureau de la SFM.

Au revoir!

De retour le 2 janvier

Les bureaux de la SFM seront fermés pour le congé des Fêtes du 24 décembre au 2 janvier 1987. La répondeuse automatique prendra les messages.

Réservez les 6 et 7 mars

L'Assemblée générale annuelle de la SFM aura lieu sur deux jours en 1987, soit les 6 et 7 mars. Il est question de forums sur l'orientation et la restructuration de la SFM, ainsi que sur l'avenir du lien SFM/Presse-Ouest. À suivre...

Association parents et maîtres et Comités de parents

Il ne faut pas confondre

***«Le 3 décembre, à 8h30 p.m. se tenait à la salle paroissiale de Saint-Léon la première réunion de Parents et Maîtres pour l'année scolaire 1965-66»* rapporte La Liberté et le Patriote du 16 décembre 65.**

Ancêtre des comités de parents, l'Association parents et maîtres ne reconnaitrait plus aujourd'hui ses héritiers, tant leur fonctionnement et leurs objectifs divergent.

La réunion annuelle qui a eu lieu à Saint-Léon il y a 21 ans illustre typiquement le caractère particulier de l'Association parents et maîtres (A.P.M.).

«Après la récitation de la prière usuelle de l'association, (...) M. l'abbé Réginald Prescott, curé, présenta alors le conférencier invité, M. Georges Laberge, président de l'A.P.M. de la province, qui parla de l'engagement du chrétien dans la vie politique, thème du programme de l'année», écrit **La Liberté et la Patriote**. L'association semblait veiller autant à l'éducation des parents qu'à celle des enfants.

Hélène Labossière, alors secrétaire de l'A.P.M., se souvient que, dans le cadre de cette association fondée au Précieux-Sang, par le Père Aurèle Lemoine, notamment, se déroulaient «des réunions d'éducation».

«On recevait des invités, un medecin, un prêtre, par exemple, ou alors on regardait un film qui servait ensuite de base à un débat. Ainsi, on a eu toute une série de films et de discussions sur la psychologie de l'enfant, de sa naissance à l'adolescence», raconte Hélène Labossière.

C'ÉTAIT LES 60

Une autre fois, c'est une sorte de «Génies en herbe» qui a été organisée entre les parents et les élèves sur les «anglicismes à traduire en français» avec le Père J.M. Ramaekers, inspecteur d'écoles, pour arbitre. Les deux équipes sont arrivées à égalité...

«Les parents se faisaient un devoir d'assister aux réunions de l'association, indique Hélène Labossière. Il y en avait au moins 6 par an».



Le père Aurèle Lemoine. Un des fondateurs de l'Association Parents et Maîtres.

Les réunions de l'A.P.M., qui a été créée à Saint-Léon en 1959 «afin de promouvoir une meilleure éducation des jeunes et d'établir une bonne relation entre parents et professeurs», abordaient aussi tous les problèmes qui pouvaient se poser dans l'école.

«La collaboration entre les parents et les enseignants était très bonne, selon Hélène Labossière. On ne leur disait pas comment enseigner, mais on essayait de résoudre les problèmes avec eux». Cela venait tout naturellement, comme le voulait un des buts de l'association: «Les parents étant les premiers éducateurs de l'enfant, il est nécessaire qu'ils continuent à participer à la formation de leurs enfants.»

Selon Odile Martel, qui a siégé à chacun, à l'A.P.M. et aux nouveaux comités de parents, «l'Association parents et maîtres et les comités de parents, qui ont pris sa succession, ne sont pas du même genre et n'ont pas les mêmes intentions.»

Les difficultés qui ont conduit à la dissolution de l'A.P.M. à la fin des 60 semblent être les mêmes qui ont poussé à la création des comités de parents.

D'après Odile Martel, «les cercles d'étude qu'étaient en définitive les associations parents et maîtres, avaient des objectifs à la fois trop vagues et trop vastes, même s'ils permettaient un dialogue et une collaboration irremplaçables entre les parents et avec les professeurs.»

Saborder

Tout l'aspect politique était négligé par les associations Parents et Maîtres et, bien que ce ne soit pas très clair, c'est la question du français qui a amené l'A.P.M. à se saborder. Les A.P.M. fonctionnaient en parallèle avec la Parents & Teachers Association et s'occupaient essentiellement des questions d'éducation, pas vraiment de politique et d'administration.

«Dans ce temps-là, note Odile Martel, il y avait un réveil des francophones et le besoin de défendre les droits des francophones est apparu comme prioritaire». C'est ainsi que les comités de parents ont pris la relève, en impliquant différemment les parents.

Parler

Ainsi, «dans les comités de parents, il y a un exécutif élu qui s'occupe de tout, sans vraiment nouer des liens permanents avec les parents», estime Odile Martel. Comme si les parents de déchargeaient sur l'exécutif du comité. Alors que les A.P.M. offraient à tous les parents plus de chances de parler.

Mais finalement ces différences pourraient ne pas être incompatibles. Afin de couvrir l'éducation dans toute son étendue, Odile Martel pense que les A.P.M. auraient pu subsister à côté des comités de parents, complétant ainsi leur action.

Stéphane JARRE

Rectificatif — *Une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'article intitulé «Le Manitoba en transition»* ***(C'était les 60)*** *paru dans le dernier numéro de La Liberté, daté du 5 au 11 décembre.*

Le secrétaire provincial, seul Canadien français impliqué dans le gouvernement conservateur de Duff Roblin, s'appelait Marcel ***Boulic****, et non pas Boulet comme cela a été écrit.*

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 9 février 1987 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 2 janvier 1987 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire



Voulez-vous aller au ciel?

Jésus-Christ, Le Chef de l'Église, a dit à Nicodème, un chef des Juifs. «*En vérité, en vérité, à moins de naître d'en haut, on ne peut avoir le royaume de Dieu.*

La question pour nous, comme pour Nicodème, est encore: «*Comment un homme peut-il naître, quand il est déjà vieux?*»

La Bible nous donne la réponse: «*Par la parole de Dieu, vivante et éternelle, vous avez été régénérés (nés d'en haut).*»

Voulez-vous naître d'en haut afin d'aller au ciel? À ce sujet lisez l'Évangile selon Jean, chapitre 3 et la première Épitre de Pierre, chapitre 1.

L'Église chrétienne évangélique de Saint-Boniface (231 Kitson - 233-6307; 233-8435)

Une église où l'on prêche la parole de Dieu
le dimanche à 11h00



La future bibliothèque reste à baptiser

Comment s'appellera la future bibliothèque municipale de Saint-Boniface? La question reste d'actualité. Même si le Comité centenaire Louis-Riel pensait que la question était réglée.

«Je croyais que c'était un fait accompli», affirme le président du Comité centenaire Louis-Riel, Aurèle Desaulniers. «Je croyais que c'est pour ça qu'on m'avait invité à la première pelletée de terre, l'été 85, quand le gouverneur général Jeanne Sauvé est venue».

Toutefois, aucune décision formelle n'a été prise pour baptiser «Louis-Riel» la nouvelle bibliothèque municipale, qui devrait ouvrir ses portes à l'angle Provencher-Taché l'année prochaine.

«C'était plus ou moins l'entente», se souvient le conseiller du quartier Taché, Guy Savoie. «C'était pas mal entendu que la bibliothèque s'appellerait Louis-Riel».

Pour sa part, la Société franco-manitobaine a reçu le mandat, à sa dernière assemblée annuelle en mars 86, de recommander un ou des noms à la ville de Winnipeg. Quatre noms, «reflétant le caractère culturel, l'identité historique, l'appartenance communautaire» avaient été avancés: Louis-Riel, Gabrielle-Roy, Marie-Anne-Gaboury et Saint-Boniface.

La SFM a passé une annonce dans La Liberté pour inviter la population à proposer d'autres noms. Quatre nouvelles propositions sont parvenues à la SFM.

Il revient maintenant à un comité ad hoc mis sur pied par la Société de recommander un ou plusieurs noms à la ville de Winnipeg.

Le comité est formé de Gilles Lesage, le directeur général de la Société historique de Saint-Boniface; Lucien Loiselle, le président de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface et Joanne Lambert, un membre du conseil d'administration de la SFM. Une décision, indique le directeur général de la SFM, René Fontaine, est attendue «très bientôt».

Présenter de bonnes raisons

La (*ou les*) recommandation du comité ad hoc sera examinée par le comité des planifications de la ville, chargé du dossier des bibliothèques. Puis ce comité de la ville devra soumettre sa recommandation au conseil de ville, toujours suprême.

Guy Savoie a-t-il une préférence pour un nom? «Je dois dire que je n'y ai jamais vraiment pensé. J'ai beaucoup travaillé pour l'établissement de la nouvelle bibliothèque, mais je ne me suis pas penché sur un nom. Quand la suggestion de la nommer «Louis-Riel» a été faite en 1985, je l'ai trouvée très à propos.»

«Si la population veut choisir un autre nom, il me semble qu'elle devrait présenter de bonnes raisons», conclut le président du comité exécutif de la ville de Winnipeg.

Bernard BOCQUEL

Les Desrosiers maintiennent la tradition

Ça fait 102 ans que le lot 89, situé à un mille au nord du village de Saint-Malo, appartient à la famille Desrosiers. Un événement qui a été souligné par la Manitoba Historical Society le 14 novembre.

C'est Jean Desrosiers, le petit-fils de Joseph Desrosiers, qui a accepté la plaque désignant le lot 89, «ferme centenaire». Son père, Emilien (*le fils de Joseph*) était aussi présent pour la cérémonie.

Joseph Desrosiers, l'ancêtre, a quitté Sorel à l'âge de 16 ans, raconte son petit-fils. Après avoir travaillé à Saint-Boniface pour l'Archevêché durant un an, il est venu s'établir à Saint-Malo en 1884.

«Mon grand-père Joseph élevait des chevaux, poursuit le père de deux garçons. Il avait du terrain aux Petits Ormes. L'hiver, il ramenait les chevaux à la ferme.»

SAINT-MALO

La ferme passe de père en fils. Emilien, par contre, avait un troupeau de vaches à lait. «Mon père Emilien a trait les vaches jusqu'à l'âge de 75 ans», ajoute l'actuel propriétaire du lot 89.

Depuis 1968, c'est Jean Desrosiers qui pratique la culture mixte sur l'ancienne terre de son grand-père et de son père. Des bêtes à cornes ont remplacé les chevaux et les vaches laitières.

Est-ce que la tradition sera maintenue pour un deuxième siècle? Difficile à dire, conclut Jean Desrosiers. «L'intérêt est là. Mais au prix que ça coûte pour acheter une terre...»

Lucien CHAPUT

Lamoureux, Fortier, Gaudet. Et encore ?

«L'intérêt est là», répond Grégoire Gaudet lorsqu'on lui demande si la ferme paternelle restera dans la famille un autre siècle.

L'agriculteur de la paroisse de Saint-Léon ajoute: «Mais il faut qu'une personne soit capable de faire arriver les deux bouts.»

SAINT-LÉON

Ça fait depuis 1884 que la ferme de Grégoire Gaudet et de Lucille (*née Fortier*) est exploitée par les descendants directs d'Edmond Lamoureux. Un fait qui lui a valu la désignation de «ferme centenaire», décernée en novembre 1986 par la Manitoba Historial Society.

Venu de Saint-Ours au Québec, Edmond Lamoureux acheta un quart de section entre Saint-Léon et Somerset. La ferme passa, ensuite, à sa fille, Exérile, l'épouse d'Aimé Fortier. Léo Fortier, fils d'Aimé et d'Exérile hérita de la ferme.

Depuis 1966, c'est Lucille Fortier, la fille de Léo Fortier et de Jeanne (*née Goedert*) qui exploite, avec son époux, Grégoire Gaudet, le quart de section de l'arrière-grand-père.

Dix fermiers

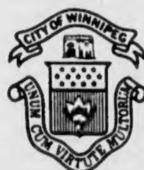
«Dans le temps, j'imagine que c'était un peu comme aujourd'hui, soupçonne Grégoire Gaudet. C'est un bon district pour l'agriculture, de bonnes terres. Il n'y a pas de problèmes là-dessus.»

«Mais, des fois il y a des problèmes. Comme c'est là, le prix de notre grain n'est pas assez haut. Par contre, le prix des porcs est raisonnable.»

S'il n'y a pas trop de fermes centenaires dans la région, c'est en partie dû au fait qu'un agriculteur a besoin de plus de terres de nos jours. «Avec le montant de terrain qu'un fermier a aujourd'hui, explique l'agriculteur de 46 ans, à l'époque, ça aurait fait vivre dix fermiers.»

Quant au deuxième siècle de la ferme de l'ancêtre Lamoureux, ça pourrait rester dans la famille pour au moins une autre génération. Le fils aîné de Grégoire et Lucille Gaudet étudie présentement en agriculture.

Lucien CHAPUT



BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SAINT-BONIFACE

255, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0J1

AVIS

À compter de janvier 1987
l'heure du conte
aura lieu les vendredis à 10h30

ANNULATION

Il n'y aura pas d'heure du conte
le jeudi 25 décembre 1986
et le vendredi 2 janvier 1987



Coût des nécrologies:
10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

Régina, St-Daniel...

La mi-décembre. Vous avez posté quelques cartes de Noël. Vous avez trouvé pas mal tous les cadeaux que vous voulez offrir. Maintenant, il ne vous reste qu'à trouver votre esprit de Noël!

Par expérience, on constate que l'esprit de Noël se trouve partout où il y a des enfants. Par exemple, l'esprit de Noël, c'est se faire arroser de Coke pendant «An American Tail». Ou encore se donner une hernie discale en jouant avec les enfants à l'Atelier du Père Noël au Centre culturel franco-manitobain.

C'est ça l'esprit de Noël. Synonyme d'esprit de sacrifice!

Winston Wuttunee a fait ses débuts, à l'âge de trois ans, comme danseur sur sa réserve natale.



Daniel TOUGAS

Voici quelques idées de spectacles et d'activités que vous pourriez faire en famille et qui, nous l'espérons, ne demanderont pas de trop gros sacrifices.

An American Tail. Ce dessin animé de **Don Bluth** (*produit par Steven Spielberg*) aurait pu être réalisé par les studios Disney à l'époque des «grands» dessins animés. C'est pas peu dire de sa qualité. Les images sont riches et détaillées. De véritables petits tableaux.

L'histoire tourne autour des Mouskovitz, une famille de souris d'origine russe qui prennent le bateau à Hambourg en route vers le nouveau monde. Un monde où, dit-on, il n'y a pas de chats et où les rues sont pavées de fromage!

Avant d'arriver en Amérique, une tragédie s'abat sur la famille. Les Mouskovitz perdent leur jeune fils, **Fievel**, dans une tempête sur la mer. Ils le croient mort. Mais, en fait, Fievel a survécu à la tempête et il cherche sa famille dans les rues et les «trous» de New York.

«An American Tail» relate avec humour et suspense la quête de Fievel. Mais le dessin animé montre aussi la vie dure des nouveaux immigrants à la fin du 19e siècle: la pauvreté, l'exploitation, le désillusionnement. Tout cela dans un monde où la liberté de parole, c'est la possibilité de prononcer le mot «chat» en public!

Le dessin animé de Don Bluth rappelle les vieux Disney aussi par la qualité de la bande sonore (*enregistrée par l'Orchestre symphonique de Londres*). Les chansons dans le film sont bien placées et pas trop nombreuses.

De quoi retenir l'attention des amateurs de dessins animés de tous les âges.

(Aux cinémas Garrick et Grant Park).

Si vous préférez le théâtre au film, il y a «**The Paperbag Princess & Other Stories**» au Prairie Theatre Exchange. Ce spectacle met en scène sept contes de l'auteur de livres pour enfants, Robert Munsch.

(Du 20 décembre au 4 janvier).

Aussi, Actor's Showcase, notre troupe de théâtre pour enfants, présente «**Just So Stories**», une adaptation théâtrale des histoires de Rudyard Kipling, au théâtre Gas Station, jusqu'au 21 décembre.

D'autres suggestions encore: Les marionnettes du Manitoba, Puppet Theatre recréeront «**The Legend of Kiviuq**», un conte inuit, à la Galerie d'art de Winnipeg.

Ou encore faites un tour à «**L'Atelier du Père Noël**» au Centre culturel franco-manitobain. Les organisateurs nous disent qu'une seule visite à l'Atelier est prévue, à 14h30, le samedi 13 décembre.

Aussi, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente leur «**Concert for Kids**», le dimanche 14 décembre, et le «**Family Christmas Fantasy**», les 20 et 21 décembre. Les deux concerts sont donnés à la salle du Centenaire.

◆



Trois paroisses disparues: Saint-Martin, Saint-Oyend et Saint-Daniel.

La Tougâterie: Vous jurez connaître tous les villages francophones au Manitoba. Connaissez-vous les villages de Saint-Daniel, Saint-Oyend ou Saint-Martin?

Ces villages n'apparaissent aujourd'hui sur aucune carte de la province. Saint-Oyend et Saint-Daniel étaient des anciennes missions francophones. La troisième paroisse, Saint-Martin, n'a vraiment existée que sur papier!

Les trois paroisses se situaient dans la région de la Montagne. **Saint-Daniel**, fondé en 1900, était la première paroisse de la montagne de Pembina. Un ensemble de circonstances a empêché son développement. Notamment l'absence de chemin de fer et la proximité des centres anglais forts et progressistes. La paroisse a été associée avec Haywood et a graduellement dépéri jusqu'à disparaître.

La paroisse de **Saint-Oyend** a été érigée en 1895. En 1899, l'endroit avait une population de 17 habitants. Dès le début du siècle, la paroisse perdaient ses habitants. Puis, en 1902, l'église a été dévalisée par des individus venus de l'extérieur. Ça a été le coup de grâce.

En 1899, on avait prévu de construire une église à dix milles au nord de Saint-Claude, c'est-à-dire à mi-chemin entre Saint-Claude et Portage-la-Prairie. Cela aurait été la paroisse de **Saint-Martin**. Mais l'endroit ne s'est pas peuplé. Et le projet est resté sur papier!

Ces informations sont tirées de **Dom Paul Benoît et le Nouveau Monde, 1850-1915**, une thèse de Maurice Dupasquier, écrite en 1970. *(Fournie par la Société historique de Saint-Boniface.)*

télé-horaire

du lundi 15 décembre au dimanche 21 décembre



du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h30	Passe-partout
Midi	Première édition
12h30	D'une série à l'autre: VERDI: biographie de ce célèbre compositeur. En 14 épisodes.
17h00	Le vagabond
18h00	Ce Soir Manitoba
21h00	Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 15 déc.

14h30 Cinéma
Safari express ou les Sorciers de l'Île aux Singes. Aventures. Avec Ursula Andress et Jack Palance.

18h30 Country chaud

19h00 Le Clan Campbell
Les feux de l'automne. (1ère de 2).

19h30 Poivre et sel
Arthur veut donner à sa femme un flacon de crème antirides pour Noël.

20h00 Des dames de coeur
Véronique se joint à Claire, Lucie et Évelyne pour leur dîner hebdomadaire.

22h15 Le Parc des Braves
Un accident à l'arsenal de St-Malo va obliger Flore à prendre une décision concernant Marcel Gagnon.

22h45 Décibels
Inv. Jean Dorais.

23h15 Cinéma
Le Blé vert. Étude psychologique. Un adolescent timide, plein de prudeur et de délicatesse, rêve de devenir un grand poète (jap. 55).

mar. 16 déc.

18h30 Génies en herbe
St-Jean-Baptiste affrontent St-Paul.

19h00 La clé des champs
Sans préjudice. Le père et la mère de Françoise traversent une crise et Jean-Louis en subit les retombées.

19h30 L'agent fait le bonheur
Le ventriloque. Julien doit régler une prise d'otage impliquant un ventriloque et sa poupée.

20h00 Anne... La maison aux pignons verts
Comédie dramatique (2e de 4). Bien que son adaptation chez les Cuthbert ne se fasse pas sans heurts, Anne finit par gagner le coeur de ses nouveaux parents.

22h15 Dallas
La grande classe.

23h15 Cinéma
La vie parisienne. Comédie musicale. Se voyant trahi par sa maîtresse, un homme décide de faire la conquête des femmes du monde (fr. 77).

merc. 17 déc.

14h30 Le temps de vivre
Avec Pierre Paquette.

18h00 Hebdo
Avec Pierre Chevrier, Marc Laforge et Sylvie Robillard. Réal.: Philippe Vrignon.

19h00 Star d'un soir
Inv. Édith Butler, Nicole Leblanc et Guillaume Lemay-Thivierge.

20h00 Insolences d'une caméra

20h30 Le sens des affaires
Magazine économique.

22h15 Bestsellers
Le Nord et le Sud. Saga. (4e de 12). Au Mexique, Elkanah Bent devenu officier supérieur de l'armée au grand étonnement d'Orry et de George envoie ceux-ci en mission-suicide.

23h15 Cinéma
Guêpier pour trois abeilles. Comédie satirique. Avec Rex Harrison, Susan Hayward. Un homme convoque trois de ses anciennes maîtresses. Il leur écrit que sa santé chancelante lui laisse peu de temps à vivre et qu'il doit décider à qui léguer sa fortune (amér. 66).

jeu. 18 déc.

18h30 Les grands films
La meilleure fille du monde. Avec Jennifer Jason Leigh, Eva Marie Saint et Jason Miller. Une ballerine s'astreint à un régime alimentaire draconien. Elle est bientôt atteinte d'une anorexie presque irréversible (amér. 81).

20h30 Ici Radio-Canada
Les régions. La Société Radio-Canada permet aux Canadiens de diverses régions du pays de mieux se connaître.

22h15 Manon
Le liens du sang. Un jeune homme à la recherche de sa mère, vient s'écrouler sans connaissance dans les bras d'Édith en l'appelant «Maman».

23h15 Cinéma
Comme un boomerang. Policier réalisé par José Giovanni. Avec Alain Delon, Charles Vanel. Le fils d'un industriel est arrêté pour le meurtre d'un policier. Le père tente de sauver son fils de la prison mais au cours de l'enquête on apprend qu'il fut lui-même un bagnard (fr. 76).

ven. 19 déc.

14h30 Cinéma
C'est arrivé demain. Comédie. Un journaliste reçoit chaque soir d'un mystérieux vieillard le journal du lendemain. Il est heureux de pouvoir prédire les événements jusqu'au jour où il apprend son décès pour le lendemain (fr. 44).

18h30 Autoroute électronique
Avec P. Guérin. Réal. Richard Simoens.

19h00 A plein temps
La décision. Huguette et Guy devront-ils se résigner à vendre le dépanneur?

19h30 Le monde merveilleux de Disney

20h30 Contrechamp
Magazine d'information. (Prochaine émission, le vendredi 16 janvier 1987).

22h15 Vivre en forme

22h25 Séries plus
Mussolini et moi. (3e de 5). Au Lac de Garde où il dirige un gouvernement fasciste fantôme, Mussolini est pressé par Hitler de faire exécuter son gendre pour trahison.

23h25 Cinéma
Le temps du rock and roll. New York 1959 — Un garçon de table rêve de show-business. À force d'audace et d'aplomb, il réussit à faire d'un jeune musicien qu'il avait remarqué une vedette du rock (amér. 80).

sam. 20 déc.

12h50 Nos espoirs 88
Tableau complet des sports d'hiver devant être présentés aux Jeux olympiques de Calgary.

18h00 Juste pour rire!
Inv. Clémence Desrochers, Jean-Jacques Vanier, le Capitaine Bonhomme, Claude Doyon, Daniel Prévost et Yves Rousseau.

19h00 Soirée du hockey
En direct de Montréal, les Devils du New Jersey affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-selection
F.I.S.T. (Fédération intersyndicale des transports). Drame social. Avec Sylvester Stallone, David Huffman et Rod Steiger. Dans les années 30, un jeune ouvrier est engagé par un syndicat de camionneurs comme organisateur (amér. 78).

dim. 21 déc.

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à la chapelle du Gesù, à Montréal par Jacques Custeau, prêtre.

12h00 Rencontres
Inv. Joseph Doré, théologien.

12h30 Cinéma
El Norte. Drame social. Deux Indiens du Guatemala, frère et soeur, décident de quitter leur pays natal et tentent d'atteindre illégalement les États-Unis, légendaire pays d'abondance, qui se trouve au Nord (amér. 83).

16h00 Second regard
Pour l'amour de demain. Film racontant le cheminement spirituel d'Irène Laure, infirmière et militante socialiste française. Le drame de conscience qu'elle a vécu après la seconde Guerre mondiale.

18h30 Les beaux dimanches
Champs-Élysées à Québec. Inv. Édith Butler, Jean-Guy Moreau, Michel Rivard, Antonine Maillet, Alain Lamontagne, les Petits Chanteurs de la Maîtrise de Québec, Yves Duteil, Catherine Lara, Pierre Bachelet et Francis Lalanne.

20h25 Les beaux dimanches
Soirée Kiri Te Kanawa. Récital avec Kiri Te Kanawa, l'un des plus grands sopranos de notre époque, accompagnée par l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit.

21h25 Les beaux dimanches
Annapurna.



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

... et l'Amérique

Je m'en vais à Régina. Le Cercle Molière a montré de façon indéniable que cette comédie de Roger Auger, écrite au début des années 70, a très bien vieillie.

C'est dire que les tics, les réflexes, bref, la mentalité des Franco-Manitobains a changé dans la forme au cours des années, mais que le fond reste pareil.

La pièce a établi un rythme rapide et nuancé dès les premières répliques. Les pauses, les manières et surtout le «timing» des personnages faisaient jaillir un comique touchant et humain.

Il y avait du naturel et du «vrai» qui soufflaient dans toutes les interprétations principales. Les rires nerveux de Raoul Ducharme (*Ronald Séguin*) lorsque, assis dans le salon, il ne savait plus quoi dire au boyfriend «angla» de sa fille. La tendresse et la compréhension dans la scène d'au revoir entre Julie (*Suzanne Chartier*) et P'tit Jean (*Simon Boivin*). L'affectation de Bernard (*Jean Fontaine*).

À souligner particulièrement: Germaine Gosselin-Marion, qui était superbe dans le rôle de Thérèse Ducharme. Elle incarnait avec brio et subtilité les petits pas décidés de cette mère de famille au coeur d'or et à la parole facile.

Le décor à deux étages de Réjean Labrie et de Joan Murphy comprenait une petite cuisine typiquement saint-bonifacienne. La possibilité de vraiment y frire des oignons et d'y faire bouillir de l'eau ajoutait au réalisme.

«Je m'en vais à Régina» frappait surtout par son unité d'ensemble. On nous a doucement introduit dans ce monde par la musique d'intro de Gérard Jean qui est passée des hauts-parleurs dans la salle à la radio dans la cuisine des Ducharme. Et on nous a pas lâché par la suite.

◆

«Il y a les indiens et il y a les cowboys, et ensuite il y a les indiens-cowboys». Voilà comment un journaliste a décrit le communicateur, musicien, poète et chansonnier, Winston Wuttunee.

Avec 11 disques à son actif, Winston Wuttunee n'est pas nouveau dans le monde de la musique. Né sur la réserve indienne Red Pheasant en Saskatchewan, le chanteur a fait des tournées en Europe, au Canada et aux États-Unis.

Au mois de juillet dernier, lors du Big Valley Jamboree à Craven en Saskatchewan, il a joué en première partie avant les grands de la musique country: dont **Johnny Cash, Willie Nelson** et **Eddie Rabbit**. Le Jamboree a attiré au-delà de 60,000 personnes.

«Le plus grand choc ce n'était pas de jouer devant cette immense foule, note Winston Wuttunee, en souriant. Le grand choc c'était de voir ma photo à côté de celle de Willie Nelson sur l'affiche!»

Le spectacle que donnera ce philosophe-musicien au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, les vendredi 12 et samedi 13 décembre, sera composé de chansons en anglais, en français et en Cree. Winston Wuttunee sera accompagné de deux chanteuses winnipégoises, Honey Hill et Ilana Zaramba, ainsi que du bassiste Richard Denesiuk. Le tout formant «**Winston Wuttunee and Not Quite White**», un nom qui nous donne, en clin d'oeil, l'humour et l'esprit de ce chanteur country-rock.

Winston Wuttunee profitera aussi de son séjour à Winnipeg pour enregistrer un second microsillon en Cree.

En partant: Annette Campagne, Jacques Lussier et Edmond Dufort donneront un spectacle au Café Summer Breeze, (*au sous-sol de l'église Holy Cross, 252 Dubuc*), à 20h30, le jeudi 18 décembre.



Le président de l'Alliance française, le juge George Lockwood et le directeur, Michel Mercadié. Les gravures sur bois de David Umholtz et de Andrew Valko sont en montre à l'Alliance, 106, rue Osborne jusqu'au 5 janvier.

Le maître et ses élèves



Marcel Debreuil

Marcel Debreuil n'a pas de mal à concilier les métiers d'artiste et de professeur d'art. Sa philosophie est la même dans son studio que dans sa salle de classe: une progression vers la liberté et le "positif" dans l'art.

"Il y a tellement d'artistes qui me disent qu'ils cherchent leurs idées dans le noir. Je préfère chercher dans la clarté, où j'ai plus de chances de trouver ce que je cherche."

Pour Marcel Debreuil, cet optimisme devant le dessin et la peinture est une attitude qui sied bien aux jeunes d'aujourd'hui. Ceux-ci ne sentent plus nécessairement le besoin de tester tous les extrêmes comme d'autres générations avant eux. Ils ont généralement une meilleure compréhension et sont plus sûrs d'eux.

Ce mouvement vers le positif dans l'art dont parle l'artiste, qui revient d'une exposition solo à la Maison du Québec à Londres, prend de l'ampleur au Canada. On parle de "dream realism", qu'on pourrait fort bien rendre par "oniro-réalisme".

"Les Manitobains vivent dans une province stable à l'intérieur d'un pays stable, poursuit Marcel Debreuil. La spontanéité et l'idéalisme qui sont le produit de nos conditions de vie faciles sont peut-être ce que nous avons de mieux à offrir au monde de l'art."

"Les Européens en général ne cherchent pas la sophistication ou le réactionnaire chez un peintre canadien. Ils cherchent quelque chose qui est inspirant et qui évoque la liberté."

Une partie de cette liberté dans l'art se gagne dans l'apprentissage de notions de base. Après une dizaine d'années d'enseignement, Marcel Debreuil a mis au point un programme d'art pour les étudiants de neuvième année qui espère-t-il, pourra être utilisé dans toutes les écoles manitobaines.

Les leçons, qui sont disponibles à des particuliers sur vidéo, se veulent une introduction à la perspective, aux proportions, à la lumière et au design. Chaque exercice touche les éléments suivants: l'observation, la mémoire, la logique et le jugement.

Une lacune

"Ce genre de programme n'existe pas actuellement dans les écoles de façon standardisée. Et je crois que c'est une sérieuse lacune, parce qu'en plus de l'élément créatif, l'art est un excellent outil de raisonnement et de mémoire."

L'exposition "Marcel Debreuil et compagnie" (*au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 3 janvier*) comprend, en plus des toiles de l'artiste, des dessins de ses élèves de 9e année et des peintures de trois amis londoniens de Marcel Debreuil.

DECEMBRE

Winnipeg: le Manitoba Puppet Theatre présente «The Legend of Kiviuq», à la galerie 8, de la Galerie d'art de Winnipeg, les 27, 28, 30 et 31 décembre et 2, 3, 4, 10, 11, 17, 24 et 25 janvier, spectacles à 13h et à 15h.

Saint-Boniface: Le Cercle Molière présente «Je m'en vais à Régina» de Roger Auger, du 5 au 13 décembre, à la salle Pauline-Boutal du CCFM.

Vendredi 12

Saint-Boniface: Winston Wuttunee au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Samedi 13

Saint-Boniface: L'atelier du Père Noël, au Centre culturel franco-manitobain (233-8972).

Saint-Boniface: La Guignolée part du Centre culturel franco-manitobain, à 19h.

Saint-Boniface: Winston Wuttunee au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Saint-Boniface: Souper et soirée dansante de Noël du club Eclipse 79, à 17h30, salle Langevin, 210 rue Masson. (Renseignements: 237-7151). Prix du billet: 7,50$.

Dimanche 14

Saint-Boniface: Déjeuner aux crêpes organisé par le comité de parents des guides et scouts de Saint-Boniface, de 9h à 14h, au sous-sol de la Cathédrale (Diane Schipper 233-0942).

Mardi 16

Saint-Malo: Diner et après-midi récréatif organisé par le cercle de Saint-Malo des Filles d'Isabelle pour les clients de l'Atelier de la Rivière-Rouge, à partir de midi au club Noret.

Samedi 20

Winnipeg: le Prairie Theatre Exchange présente «The Paperbag Princess & Other Stories de Robert Munsch, jusqu'au 4 janvier.

Les confessions de deux ex-entraîneurs

L'un trouve l'expérience «relaxante». L'autre ne peut pas supporter d'être dans l'aréna lorsque son ancienne équipe dispute un match. Pourtant les deux étaient entraîneurs dans la Ligue Hanover-Taché l'an dernier.

En tant que commissaire de la ligue, Allan Snyder, l'entraîneur des As de Sainte-Anne en 1985-86, assiste régulièrement aux parties de la HTHL.

«J'aime encore aller voir les matchs, explique-t-il. Je trouve cela très relaxant. Je m'amuse beaucoup, surtout cette année. Maintenant que je suis seulement commissaire, c'est beaucoup plus facile de prendre des décisions. L'an dernier, j'étais commissaire et entraîneur en même temps.»

«La vraie raison que je ne suis pas entraîneur cette année, ajoute l'ancien joueur des As, c'est que je vais prendre cinq semaines de vacances en février. Ce n'aurait pas été juste pour l'équipe si j'avais quitté avant que la saison soit terminée.»

Et lorsque son ancienne équipe joue, est-il aussi «relax»? «Je sympathise un peu avec le nouvel entraîneur, concède-t-il en riant. L'équipe a cinq ou six nouveaux joueurs. Ça va prendre un peu de temps avant qu'ils s'intègrent à l'équipe. Par contre, Rick Lévêque (*l'entraîneur des As cette année*) ne semble pas avoir perdu trop de cheveux encore!»

Pour Roy Seidler, l'entraîneur des Habs de La Broquerie l'an dernier, c'est une toute autre situation. Il n'a, jusqu'à présent, assisté qu'à un match de son ancienne équipe. Et ceci, un peu par hasard.

«C'était le match contre Sainte-Anne, raconte le directeur de l'école de Lorette. Henri Turenne (*l'ancien gérant des Habs*) et moi-même curlions à Sainte-Anne. On avait fini vers les neuf heures.»

«Alors j'ai dit à Turenne: demandons au moins le score de la partie. Quelqu'un a dit: c'est six à trois. On s'est dit: d'accord. Ensuite, on s'est dit: si on allait voir qui mène de trois buts? Et c'était La Broquerie! «Alors on a payé nos trois piastres très volontiers!»

«Je trouve ça excessivement difficile d'assister à un match comme spectateur, confie Roy Seidler. Avec les saisons tu te rapproches de ces personnes. Et ça te donne un sentiment étrange de ne plus être avec eux.»

«Ça me manque, poursuit l'entraîneur de l'équipe bantam de La Broquerie. À un point tel que je me surprends à écouter la radio tôt le matin pour connaître le résultat des matchs du soir d'avant.»

Pourquoi avoir quitté l'équipe alors? «De nos jours, pour être un bon entraîneur, il faut que tu aies un certificat. Le hockey, ça n'a jamais été un sport auquel j'excellais. Mon fort, c'était le base-ball.»

«Alors bien que je connaissais l'aspect psychologique de l'entraînement, je sentais que je n'avais vraiment pas toutes les connaissances techniques pour être un vraiment bon entraîneur. L'an dernier, on a perdu quelques parties dont certaines, je pense, de ma faute!»

«Cet hiver, je suis un cours d'entraîneur niveau 2. Je veux améliorer mes connaissances techniques du hockey, pour trouver ces dix pour cent de connaissance en plus qui feraient de moi un meilleur entraîneur.»

Maintenant si seulement Roy Seidler suivait les mêmes cours de relaxation qu'Al Synder. On pourrait connaître sa fiche de victoires et pertes. En tant que spectateur, évidemment!

Lucien CHAPUT

HANOVER-TACHE

Classement général
(au 9 décembre 1986)

Division Nord

	G	P	N	T
Sainte-Anne	7	3	0	14
Landmark	5	2	0	10
Steinbach	5	3	0	10
Ile-des-Chênes	4	4	0	8
Lorette	2	7	0	4

Division Sud

	G	P	N	T
Grunthal	5	2	0	10
Saint-Pierre	5	4	0	10
Saint-Malo	4	4	0	8
Mitchell	2	6	0	4
La Broquerie	1	5	0	2

Sainte-Agathe attend sa revanche

Réservez vos dimanches durant les prochains mois. Car il semblerait que ce soit la journée préférée pour les affrontements traditionnels entre Baptiste et Sainte-Agathe.

Le premier match a eu lieu dimanche 7 à Sainte-Agathe. Le compte final: Saint-Jean 9, Sainte-Agathe 4. Pas grave! Ils se rencontreront encore 5 autres fois d'ici février.

«Ce qui est arrivé , explique Paul Gilmore, qui était là «comme spectateur», c'est que Sainte-Agathe a eu 27 punitions et Saint-Jean en a eu 13. C'est peut-être ça qui a fait la différence.»

«Les arbitres ont perdu le contrôle dès que la rondelle a été échappée, suggère Guy Bilodeau des Knights de Sainte-Agathe. On dirait qu'ils avaient oublié que c'est une ligue où les mises en échec sont permises. À part les arbitres, c'était une vraiment bonne partie.»

Il n'y a pas de doute aussi que les Royals de Baptiste sont un peu plus forts que l'an dernier. «On est aussi bon, sinon meilleur que l'an dernier», affirme Paul Gilmore.

L'ajout d'anciens joueurs des Stampeders de Morris? «Ça peut rien que nous aider», poursuit le directeur de la Caisse pop de Baptiste.

Les noms des recrues à retenir? Rod Brown, un gardien de but de Lowe Farm; Don Hildebrand, défenseur de Morris; Guy Carrière, un ancien Warrior de Saint-Malo, Robert Bouchard, un Québécois qui enseigne à Baptiste; Al Semens et Rod Brockie.

L.C.

**La Liberté,
le journal de l'année
de l'Association
de la presse
francophone
hors Québec.**

Plutôt une rivalité qu'une guerre

La question s'impose. Combien de fois peut-on assister à un match Sainte-Agathe/Saint-Jean-Baptiste avant que tout le monde ne s'écoeure?

D'après l'un des responsables des Knights de Sainte-Agathe de la Ligue Red River Valley International, trop souvent, c'est juste le bon montant, merci!

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Avec la disparition de l'équipe de Miami, Altona, Dominion City, Sainte-Agathe et Saint-Jean-Baptiste devront s'affronter six fois au courant de la saison régulière.

«Le monde aime ça, affirme Guy Bilodeau des Knights de Sainte-Agathe. Le monde ne se tannera pas de nous voir jouer contre Baptiste. Les spectateurs vont aimer ça.»

«Les joueurs aussi vont aimer ça, poursuit Guy Bilodeau. Il n'y aura pas de *grudge-matchs*. C'est plutôt une rivalité. C'est de trouver lequel des deux temps sera le meilleur.»

«Quand on a su qu'il y aurait seulement quatre équipes dans la ligue cette année, on s'inquiétait que nos joueurs ne seraient plus intéressés à jouer. Ça n'a pas été le cas pantoute.»

«Ça va être une bonne saison, ajoute le responsable des Knights. Ça va être une bonne saison parce que ça va être du bon hockey. Dominion City patine vite. Saint-Jean-Baptiste a une meilleure équipe que l'an dernier. Ça s'annonce très bien pour la saison.»

Lucien CHAPUT

VITE LU VITE SU

Saint-Claude — Le premier bonspiel de la saison a réuni 16 équipes, quatre de moins que l'année dernière, du 5 au 7 décembre. Les participants venaient de toute la région: de Portage-la-Prairie, de Winnipeg, de Treherne, de Rathwell et de Saint-Claude.

L'équipe de Norbert Philippot a remporté le tournoi dans la première catégorie devant celle de Brent Earle. Dans la deuxième catégorie, l'équipe de Rita Trémorin a devancé celle de Henri Dacquay et dans la troisième catégorie, l'équipe d'Auguste Chaperon s'est classée première et celle de Jamie Wareham seconde.

D'autre part, 100 billets de lotterie ont été vendus au prix de 20$ le ticket. Michel Viallet a gagné 500$, Larry Major, Denis Bazin, Roméo Marchand, Lionel Trémorin et Marc Bazin ont reçu 100$ chacun.

Le prochain bonspiel aura lieu du 16 au 18 janvier.

Saint-Malo — L'atelier de la Rivière-Rouge, propriétaire de l'ancien curling, n'attend plus que le feu vert des conseillers pour démolir le bâtiment.

La plupart du matériel mis en vente a trouvé preneur en la personne d'un électricien local. Ne restent plus que les portes et les fenêtres à récupérer.

Province — Le Festival du Voyageur célèbrera sa dix-huitième saison durant la semaine du 13 au 22 février 1986. Pour lancer le Concours des barbus, il y aura une soirée d'inscription pour les concurrents le jeudi 11 décembre 1986.

Les Voyageurs qui désirent s'inscrire à la catégorie Barbe Festival (rasée), devront se rendre le 11 décembre entre 19 et 22 heures à la Brasserie Molson située au 721, rue Furby.

Il y a trois catégories ouvertes à tout le monde, soit: la Barbe du Voyageur, la Barbe taillée, la Moustache Molson. Les personnes intéressées à ces catégories pourront s'inscrire chez les barbiers commanditaires ou à l'Hôtel Pembina, le 12 février 1987 à compter de 19 heures. Des formules d'inscription peuvent aussi être ramassées au bureau du Festival, 768, avenue Taché.

Les gagnants des premiers (1er) prix de l'an dernier ne peuvent pas s'inscrire dans la catégorie où ils ont gagné, mais peuvent s'inscrire dans n'importe quelle autre catégorie. La date limite pour les inscriptions est le vendredi 13 février 1987.

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement général
(au 4 décembre 1986)

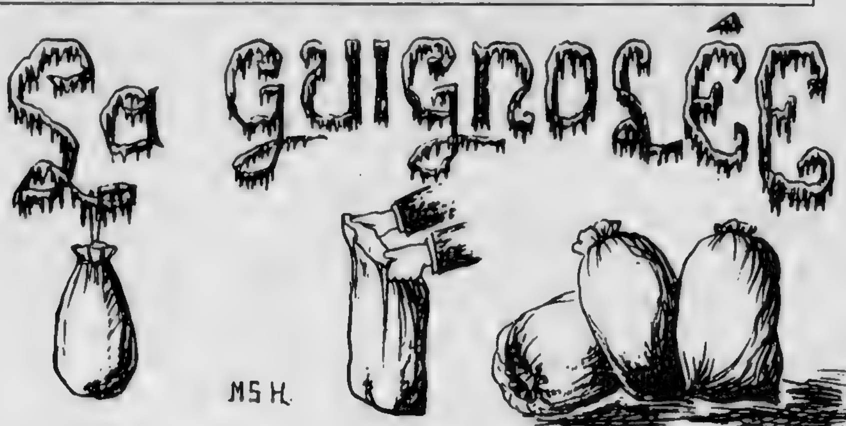
	G	P	N	T
MacGregor	3	1	0	6
Notre-Dame	3	1	0	6
Saint-Claude	3	1	0	6
Bruxelles	3	2	0	6
Holland	3	2	0	6
Somerset	2	2	0	4
Oakville	1	3	0	2
Gladstone	1	3	0	2
Mariapolis	0	4	0	0

Classement individuel
(au 4 décembre 1986)

	B	P	T
Shaun Hulme (MacGregor)	7	11	18
Larry Jonasson (MacGregor)	7	7	14
Doug McLeod (St-Claude)	7	5	12
Gérald Ricard (St-Claude)	4	7	11
Scott Burgess (Somerset)	3	8	11
Tim Boschman (MacGregor)	5	6	11
Mike Vigier (Notre-Dame)	5	5	10
Lucien Mangin (Bruxelles)	5	5	10
Garry Single (Bruxelles)	5	5	10
Jean Delaquis (Notre-Dame)	3	6	9

SECTION SPÉCIALE

Les commerçants du Manitoba rural
vous présentent
leurs plus sincères **voeux pour les fêtes.**





A Bonjour le maître et la maîtresse
Et tout le mond' de la maison. } *(bis)*

B Pour le dernier jour de l'année
La Ignolé' vous nous devez. } *(bis)*

C Si vous voulez rien nous donner.
Dites-nous lé-e
On emmènera seulement
La fille aînée. } *(bis)*

D On lui fera fair' bonne chère,
On lui fera chauffer les pieds. } *(bis)*

C On vous demande seulement
Une chignée
De vingt à trente pieds de long
Si vous voulez-e. } *(bis)*

D La Ignolé', la Ignoloche,
Mettez du lard dedans ma poche ! } *(bis)*

C Quand nous fûm's au milieu du bois,
Nous fûm's à l'ombre ;
J'entendais chanter le coucou
Et la colombe. } *(bis)*

A Rossignolet du vert bocage,
Rossignolet du bois joli. } *(bis)*

B Eh ! va-t-en dire à ma maîtresse
Que je meurs pour ses beaux yeux. } *(bis)*

C Toute fill' qui n'a pas d'amant,
Comment vit-elle ?
Ell' vit toujours en soupirant,
Et toujours veille. } *(bis)*



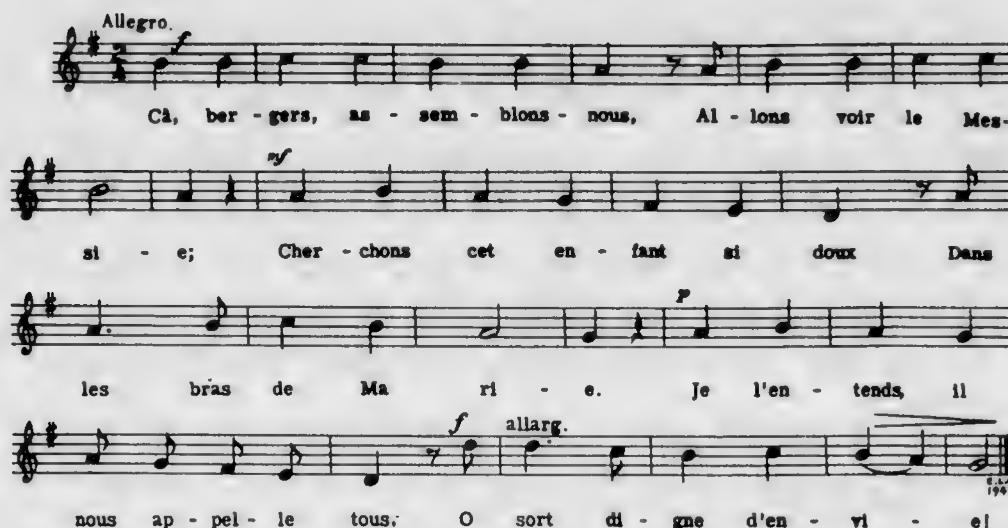
À l'occasion des fêtes,
nous aimerions souhaiter
à tous nos membres
nos meilleurs voeux pour un

Joyeux Noël
et une
Bonne heureuse
et sainte année!

Le Conseil de la coopération du Manitoba
Louis Molin, président

Denis Maynard	Edmond Beaudry
Louis Bernardin	Gérald Dorge
Jeannette Filion-Rosset	Raynald Labossière

Çà, bergers



2—Laissons là tout le troupeau,
Qu'il erre à l'aventure,
Que sans nous sur ce côteau
Il cherche sa pâture.
Allons voir dans un petit berceau
L'auteur de la nature.

3—Que l'hiver par ses frimas
Ait endurci la plaine,
S'il croit arrêter nos pas,
Cette espérance est vaine.
Quand on cherche un Dieu rempli d'appas,
On ne craint point la peine.

4—Sa naissance sur nos bords
Ramène l'allégresse ;
Répondons par nos transports
A l'ardeur qui le presse ;
Secondons par de nouveaux efforts
L'excès de sa tendresse.

5—Dieu naissant, exauce-nous,
Dissipe nos alarmes ;
Nous tombons à tes genoux,
Nous les baignons de larmes ;
Hâte-toi de nous donner à tous
La paix et tous ses charmes.

Sainte nuit

1- O nuit de paix! Sain - te nuit! Dans le ciel l'as - tre luit;
2- O nuit de foi! Sain - te nuit! Les ber-gers sont ins-truits:

Dans les champs tout re - pose en paix. Mais sou- dain, dans l'air pur et frais,
Con- fi- ants dans la voix des cieux, Ils s'en vont a - do - rer leur Dieu;

Le bril-lant choeur des an - ges Aux ber-gers ap- pa - raît.
Et Jé - sus en é - chan- ge Leur sou-rit ra- di - eux.

3- O nuit d'a- mour! Sain - te nuit! Dans l'é- table, au-cun bruit;
4- O nuit d'es-poir! Sain - te nuit! L'es- pé - rance a re - lui :

Sur la paille est cou- ché l'En-fant Que la Vierge en-dort en chan-tant;
Le Sau-veur de la terre est né; C'est à nous que Dieu l'a don - né.

Il re - pose en ses lan- ges Son Jé - sus ra- vis - sant
Cé - lé - brons ses lou - an - ges: Gloire au Verbe In- car - né!





2

Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire,
Joli sapin, comme ils sont doux,
Et tes bonbons et tes joujoux,
Toi que Nöel planta chez nous,
Par les mains de ma mère

3

Mon beau sapin, tes verts sommets
Et leur fidèle ombrage,
De la foi qui ne ment jamais,
De la constance et de la paix,
Mon beau sapin, tes verts sommets
M'offrent la douce image.

D'où viens-tu Bergère?







*

2. --Qu'as-tu vu, bergère, } bis
Qu'as-tu vu?
--J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

*

3. --Rien de plus, bergère, } bis
Rien de plus?
--Saint' Marie, sa mère,
Sous un humble toit;
Saint Joseph, son père,
Qui tremble de froid.

*

4. --Rien de plus, bergère, } bis
Rien de plus?
--Y a le boeuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'enfant.

*

5. --Rien de plus, bergère, } bis
Rien de plus?
--Y a trois petits anges
Descendus du ciel
Chantant les louanges
Du Père éternel.

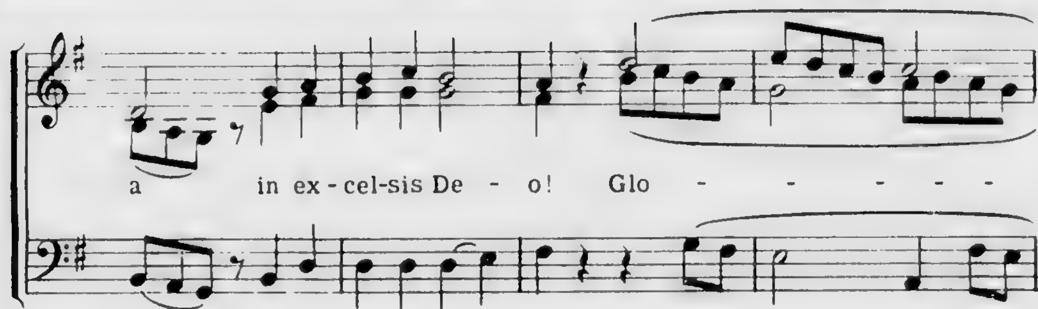
*

Les Anges dans nos campagnes

1. Les an - ges dans nos cam - pa - gnes Ont en - ton - né l'hym - ne des cieux, Et l'é - cho de nos mon - ta - gnes Re - dit ce chant mé - lo - di - eux:

REFRAIN

Glo - - - - - - - - ri -





2
Bergers, pour qui cette fête?
Quel est l'objet de tous ces chants?
Quel vainqueur ou quel prophète
Méritent ces cnoeurs triomphants?

3
Il est né dans une étable
Parmi les ombres de la nuit.
Lui, le Verbe incomparable,
A voulu naître en ce réduit.

4
Cet enfant, couvert de langes,
Qui jusqu'à nous veut s'abaisser,
C'est le Christ, le Roi des Anges,
Venu du ciel pour nous sauver.

5
Il est né, le Dieu de gloire:
Terre, tressaille de bonheur;
Que tes hymnes de victoire
Chantent, célèbrent ton Sauveur!



MINUIT, CHRETIENS

Minuit, chrétiens,
c'est l'heure solennelle
Où l'homme Dieu
descendit jusqu'à nous
Pour effacer
la tache originelle
Et de son père
arrêter le courroux.
Le monde entier
tressaille d'espérance
En cette nuit
qui lui donne un Sauveur...

REFRAIN 1
Peuple, à genoux,
attends ta délivrance,
NOËL ! NOËL !
Voici le Rédempteur !!!
NOËL ! NOËL !
Voici le Rédempteur !!!

Le Rédempteur
a brisé toute entrave
La terre est libre
et le ciel est ouvert...
Il voit un frère
où n'était qu'un esclave,
L'amour unit
ceux qu'enchaînaient les fers
Qui lui dira
notre reconnaissance ?
C'est pour nous tous
qu'il naît, qu'il souffre
et meurt !!!

REFRAIN 2
Peuple, debout !
Chante ta délivrance...
NOËL ! NOËL !
Chantons le Rédempteur...
NOËL ! NOËL !
Chantons le Rédempteur...



O nuit de mystère

Avec élan
1er CHŒUR
Noël ancien

1. O nuit de mys - tè - re, Où d'en haut sur ter - re Nous est des - cen - du Le Sau - veur at - ten - du! (FIN) (2e CHŒUR) D'humbles ber - gers veillent Parmi leurs troupeaux, Dans les cieux s'é - veil - lent Les chants les plus beaux, Hym - nes de lou - an - ges Chan - tés par les An - ges. (TOUS) O nuit....

*

2
Gloire au Dieu du monde,
Paix douce et profonde
A l'humanité
De bonne volonté!
Deuxième chœur:
De l'ombre où se cachent
Les clairs messagers,
Un seul se détache
Qui vient aux bergers,
Lumière vivante
Dont ils s'épouvantent.
Tous:
Gloire au Dieu, etc.

*

*

3
Bergers, la nouvelle
Que je vous révèle,
C'est un grand bonheur
Donné par le Seigneur.
Deuxième chœur:
N'ayez plus de crainte,
Car du Dieu vivant
La majesté sainte
Vit dans un enfant:
Cet Enfant, doux Maître,
Pour nous vient de naître.
Tous:
Bergers, etc.

*

*

4.
Au Dieu véritable
Une froide étable
Sert de logement:
Il est là pauvrement.
Deuxième chœur:
Car c'est dans une crèche
Qu'Il dort tout tremblant
Sur la paille fraîche,
Dans ses langes blancs.
Vous trouverez vite
Le lieu qu'il habite......

Dans cette étable



2

Que sa puissance
Paraît bien en ce jour,
Malgré l'enfance
Où le réduit l'amour!
Le monde racheté
Et tout l'enfer dompté,
Font voir qu'à sa naissance
Rien n'est si redouté
Que sa puissance

3

Touchant mystère!
Jésus souffrant pour nous,
D'un Dieu sévère
Apaise le courroux.
Du testament nouveau
Il est le doux Agneau;
Il doit sauver la terre,
Portant notre fardeau;
Touchant mystère!

4

S'il est sensible,
Ce n'est qu'à nos malheurs:
Le froid pénible
Ne cause point ses pleurs.
Mon coeur à tant d'attraits,
A de si doux bienfaits,
A ce charme invincible,
Doit céder désormais,
S'il est sensible.

5

Ah! je vous aime!
Vous vous cachez en vain,
Beauté suprême,
Jésus, Enfant divin!
Vous êtes à mes yeux
Le puissant Roi des cieux,
Le Fils de Dieu lui-même
Descendu dans ces lieux:
Ah! je vous aime!

En exclusivité: les 4 trophées Kannegiesser!

Quand les Jets sont en déroute, il n'y a plus moyen d'intéresser tous les avides du hockey à Winnipeg. C'est donc le moment idéal pour présenter certains trophées moins connus et les candidats sérieux à ce stade-ci dans la saison régulière.

Tout le monde sait que Wayne Gretzky gagnera au moins deux trophées cette année. Tout le monde sait aussi que Dino Ciccarelli et Mario Lemieux devraient gagner quelque chose. Les candidats aux trophées se ressemblent d'année en année et toute la cérémonie a perdu de sa splendeur.

Le Vol 86-87 présente donc quelques pendants aux trophées traditionnels.

En premier lieu, il y a le trophée **Jacques Richard**. Ce trophée est remis au joueur qui, après un succès important, en arrache. Vous ne vous rappelez pas de Jacques Richard? C'est un ancien Nordique et un ancien compteur de cinquante buts, Après sa fameuse saison, Richard a souffert pour pas mal longtemps.

Les candidats au trophée Jacques Richard pour la saison 86-87 sont: Mike Foligno *(Buffalo)*, Doug Risebrough *(Calgary)*, Curt Fraser *(Chicago)*, Brian Bellows *(Minnesota)*, Ilkka Sinisalo *(Philadelphie)*, Ron Duguay *(Pittsburgh)*, Miroslav Frycer *(Toronto)*, Bob Carpenter *(Washington)*, Dave Christian *(Washington)*, Thomas Steen *(Winnipeg)* et Ray Neufelt *(Winnipeg)*. Une lutte serrée qui ne finira pas avant la dernière semaine. Une bonne semaine et vos chances s'évanouissent.



André BRIN

VOL 86-87

Le deuxième trophée est décerné au joueur de deuxième année qui connait le plus de difficultés. C'est le trophée **Chris Valentine**. Valentine a compté 30 buts comme recrue avec les Capitals de Washington. L'année suivante il a été éliminé par Hershey, la filiale des Caps.

Les candidats pour le trophée Chris Valentine: Randy Burridge *(Boston)*, Claude Lemieux *(Montréal)*, Kjell Dahlin *(Montréal)*, Scott Bjugstad *(Minnesota)* et Craig Wolanin *(New Jersey)*.

Ensuite, il y a le trophée **B.J. MacDonald**. Macdonald a prouvé au monde entier que Wayne Gretzky est le meilleur joueur au monde. Après une couple de saisons de 40 buts avec le trio de Gretzky à Edmonton, il n'a jamais compté plus que 12 buts à Vancouver. Alors ce trophée est attribué à un joueur qui impressionne dans la colonne des marqueurs, mais qui doit la majeure partie de sa gloire à un ou deux coéquipiers.

Les candidats au trophée B.J. MacDonald pour la saison 86-87: Wilf Paiement *(Buffalo)*, Al Secord *(Chicago)*, Esa Tikkanen *(Edmonton)*, Morris Lukowich *(Los Angeles)* et Terry Ruskowski *(Pittsburgh)*.

Tout le monde à Winnipeg se souvient de **Normand Dupont**. Cet ailier aurait pu être un des meilleurs compteurs du circuit, si seulement la moitié de ses tirs sur le poteau étaient rentrés. En tout cas, le trophée en son nom sera décerné à un joueur qui a peut-être le compas dans l'oeil mais dont l'aiguille lui bloque la vue.

Les candidats au trophée Normand Dupont: John Tucker *(Buffalo)*, Ed Olczyk *(Chicago)*, Mark Napier *(Edmonton)*, Kjell Dahlin *(Montréal)*, Ron Duguay *(Pittsburgh)*, Mark Kumpel *(Québec)*, Miroslav Frycer *(Toronto)*, Brian Mullen, Ray Neufeld et Andrew McBain *(Winnipeg)*.

Le trophée Rodney Dangerfield est remis au joueur qui se distingue le plus sans que personne ne le remarque. Les candidats pour la saison 86-87: Doug Gilmour *(St. Louis)*, Keith Crowder *(Boston)*, Gerard Gallant *(Detroit)*, Craig MacTavish *(Boston)*, Gilles Hamel *(Winnipeg)* et tous les Devils de New Jersey.

Quackenbush

Le dernier trophée, le plus célèbre, est le trophée **Sheldon Kannegiesser**, inauguré l'an dernier dans cette même chronique. Ce trophée est remis au joueur avec le plus beau nom dans la Ligue Nationale. Vous vous rappelez sans doute que c'est **Reijo Ruotsaleinen** qui a remporté les honneurs l'an dernier. Cette année, il y aura quatre trophées, et les gagnants sont déjà pas mal choisis.

Le premier Kannegiesser, attribué au joueur vedette avec le meilleur nom: sans contestation, **Dino Ciccarelli**, le deuxième joueur avec le nom le plus prometteur dans la Ligue Nationale: **Hannu Jarvenpaa**; le troisième joueur retiré qui a amené le plus au sport avec son nom: **Max Quackenbush**. Le quatrième Kannegiesser est décerné au nom le plus prometteur dans les rangs juniors: **Theoren Fleury.**

SAINT-LÉON

Dix années de chevalerie

L'apport financier des Chevaliers

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Léon ont dix ans. Leur conseil no 6869 a été fondé en décembre 1976.

«Avant, les gens allaient à Somerset, mais vers la moitié de la décennie 70, nous étions assez nombreux, (*une bonne quarantaine*) pour fonder un conseil à Saint-Léon», indique le grand chevalier actuel, Yves Talbot.

Aujourd'hui, ils sont 62 membres, à peine moins que pendant les meilleures années. Deux nouveaux membres ont rejoint le conseil en 1985.

Réservée aux catholiques pratiquants, la Chevalerie a «bien aidé la paroisse», affirme Yves Talbot. En moyenne, 10 000$ à 15 000$ sont reversés chaque année à diverses associations ou causes (*Pro-Vie, club de hockey, club Simon Nivon, etc.*). «Au début des 80, nous avons donné 6 000$ pour réparer les fondations de l'église», ajoute le grand chevalier.

Leurs revenus proviennent essentiellement du bingo et, auparavant, du carnaval d'hiver qui est maintenant confié à un comité spécial. Chaque année, en avril, les Chevaliers offrent aux paroissiens un bacon & eggs gratuit.

Stéphane JARRE

La page de Bicolo





Allô toi!

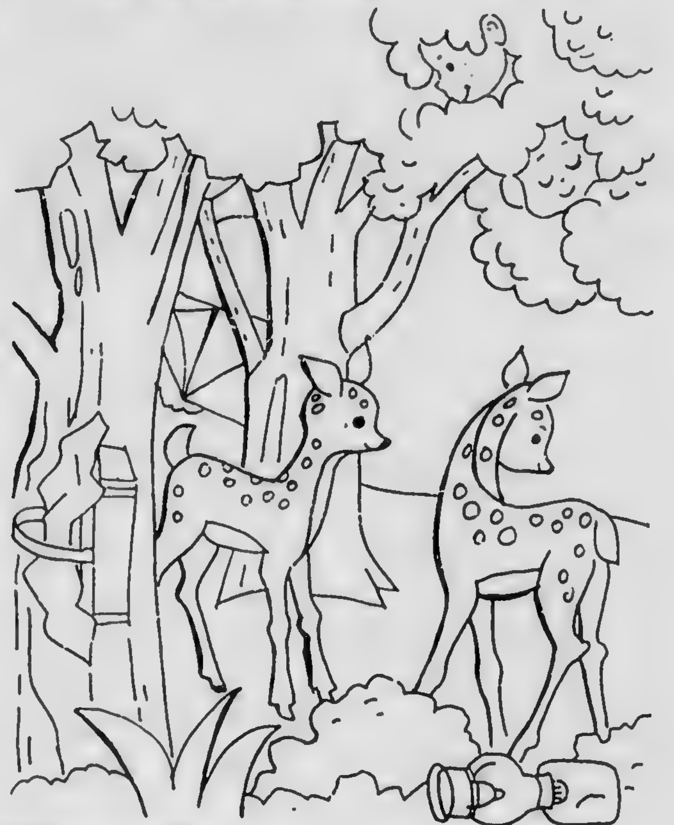
Il fait si beau que j'en profite pour jouer dehors. J'ai même vu quelques chevreuils!

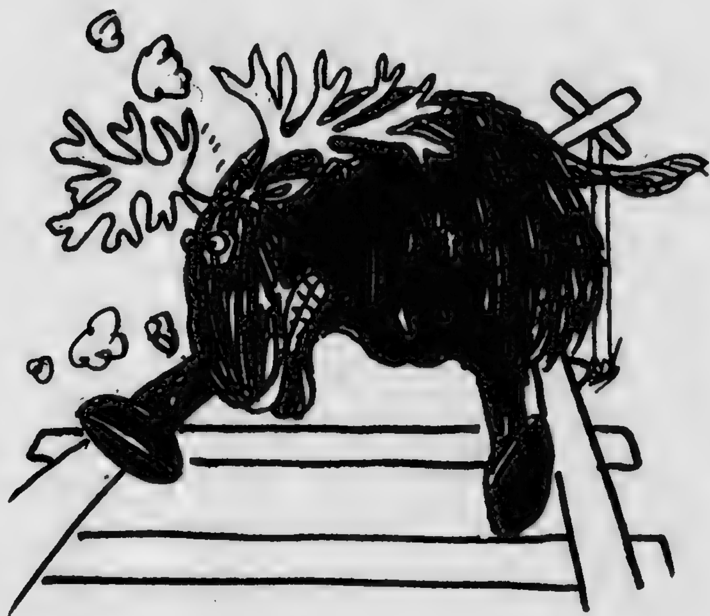
Aujourd'hui je te parle de caribous, de rennes et de leurs cousins.

Amuse-toi bien! Noël s'en vient!

Bicolo

Il y a cinq choses cachées dans la forêt que les faons ne voient pas. Peux-tu les trouver?







Les orignaux mâles sont généralement paisibles. Mais attention! Ils réagissent vite si quelque chose ou quelqu'un les approche de front. Les orignaux qui traversent les routes et voies ferrées sont reconnues pour charger les trains et les voitures qui viennent face à eux.

SAVAIS-TU QUE...

1) Les animaux qui ont des **bois** les perdent tous les automnes.
2) De plus grands bois poussent tous les printemps.
3) Sauf pour la famille du caribou, seuls les mâles ont des **bois**.
4) Les animaux qui ont des **cornes** les gardent pour la vie.
5) Les cornes deviennent de plus en plus grandes chaque année.
6) Les animaux mâles et femelles ont des **cornes**.

Mes amis m'écrivent.

Cher Bicolo,

Merci pour les beaux cadeaux que tu m'as donnés. Je les aime bien!

Merci encore!

Gina Falsarella

Cher Bicolo,

Quelles belles surprises il y avait dans ton paquet! Je suis bien contente du beau jeu des Pingouins et du cahier d'activités.

Un gros merci. Ça m'a fait bien plaisir que tu aimes le nom «Copain» pour ton chien!

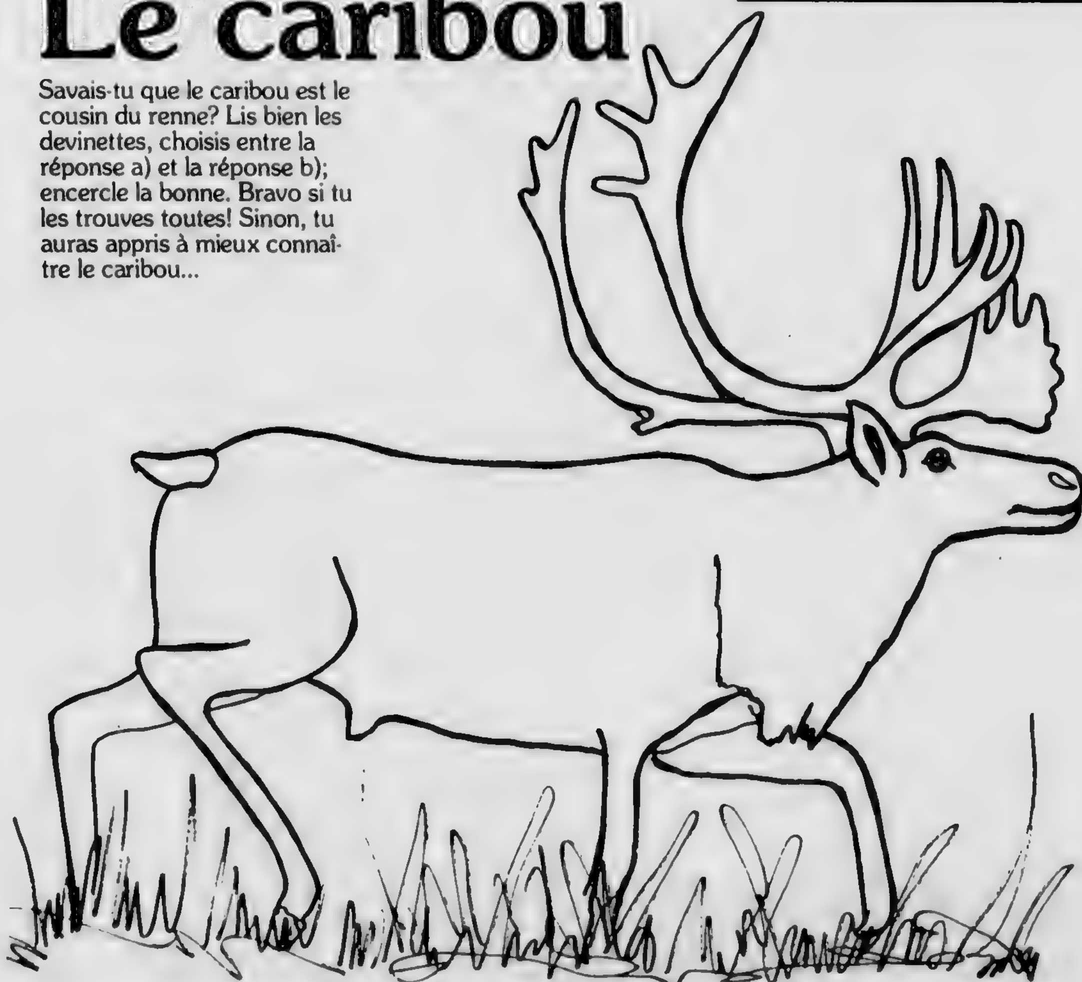
Ton amie,
Mariève Bonin



Membre gagnant #8369
André Lacroix, 8 ans
Saint-Claude (Manitoba)

Le caribou

Savais-tu que le caribou est le cousin du renne? Lis bien les devinettes, choisis entre la réponse a) et la réponse b); encercle la bonne. Bravo si tu les trouves toutes! Sinon, tu auras appris à mieux connaître le caribou...



1. a) Lorsque je suis pressé, je m'envole dans le ciel.
   ou
   b) Je sais courir très vite, jusqu'à 60 km à l'heure.
2. a) Mes bois repoussent chaque année.
   ou
   b) Je garde les mêmes bois toute ma vie.
3. a) La fourrure de mes pattes me tient les sabots au chaud pendant l'hiver
   ou
   b) Mes pattes palmées m'aident à traverser les rivières.
4. a) Mon nez rouge brille dans la nuit.
   ou
   b) Mon museau velu sait flairer le danger de très loin.
5. a) Ma fourrure s'épaissit pour me protéger des grands froids.
   ou
   b) Je mue tous les mois de décembre.
6. a) J'habite près du Pôle Sud.
   ou
   b) Je vis dans l'Arctique.

Un problème rare: plus d'emprunts que de dépôts

La Caisse va prendre des mesures spéciales

Mitsou ouvre plus souvent son tiroir-caisse pour prêter de l'argent que pour en recevoir. La situation de la Caisse populaire de Sainte-Anne est peu banale dans le mouvement des caisses manitobaines.

Même pour Sainte-Anne, c'est plutôt nouveau. L'an dernier les dépôts l'emportaient d'une courte tête sur les prêts. Et cette année, c'est l'inverse.

Des chiffres? Les sociétaires ont versé 9 350 000$ sur leurs comptes en 1986 tout en empruntant 9 800 000$ à la Caisse. Les emprunts ont en effet augmenté bien davantage (+ *31 pour cent*) que les dépôts (+ *22 pour cent*). Comment est-ce possible?

Le directeur, Richard Maynard, avance l'idée suivante pour expliquer ce comportement: «Les gens aiment avoir leurs comptes à différents endroits». C'est-à-dire?

«Pour leurs affaires courantes, ils préfèrent disposer d'un compte proche de leur lieu de travail. C'est là qu'ils font virer leur paye. Pour retirer de l'argent, un guichet automatique suffit. En revanche, pour leurs emprunts, ils préfèrent aller dans une caisse où ils ne sont pas juste un numéro de compte, où on les connaît, où c'est plus personnel. Ils vont donc à la Caisse de leur village, là où ils habitent.»

Et bien des résidants de Sainte-Anne-des-Chênes travaillent à Winnipeg ou à Steinbach...

Comment fait la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes pour joindre les deux bouts puisqu'elle prête plus qu'elle ne reçoit? Comme dans d'autres cas, la solution passe par un emprunt à la Fédération des Caisses populaires.

L'an dernier, Sainte-Anne avait fait appel à la Fédération pour 700 000$. Cette année, elle lui a demandé 1 100 000$ afin de régler ses problèmes de liquidité.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Évidemment, cela finit par coûter cher à la Caisse qui a vu son surplus net diminuer de plus de 16 pour cent en un an. Il est ainsi tombé de 92 000$ à 77 000$. Le montant des réserves atteint désormais 273 000$, soit 2,5 pour cent de l'actif.

Pour attirer des dépôts, il faut proposer de les rémunérer mieux que ne le font les banques concurrentes. Ainsi, Richard Maynard fait remarquer que «le taux de rémunération des dépôts à la Caisse de Sainte-Anne était supérieur à ceux de la concurrence: quand ils proposaient du 8¼ ou du 8½ pour cent, on offrait du 9¼ pour cent...»

Deux choses

Mais cela n'est pas tout. L'argent est emprunté à la Fédération des Caisses à un taux plus élevé que celui payé par les sociétaires qui empruntent à la Caisse de Sainte-Anne. Bref, à trop prêter, la Caisse de Sainte-Anne ne gagne rien. Elle y perd même, ce qui ne peut pas durer trop longtemps.

De deux choses l'une, explique alors Richard Maynard, soit on attire de nouveaux fonds, soit on réduit le montant des prêts. Mais «il ne serait pas sage de refuser un prêt», affirme le directeur de Sainte-Anne, donc on va chercher à attirer des dépôts.»

Alors, «tout en se montrant plus exigeants vis-à-vis des demandes d'emprunt, on va obliger les emprunteurs à déposer un minimum d'argent chez nous. Par exemple d'avoir 10 pour cent du montant de l'emprunt en épargne, avec un plafond de 2 000$. Ainsi, quelqu'un qui souhaite bénéficier d'un prêt de 10 000$ devra avoir 1 000$ sur son compte, un membre qui aura besoin de 40 000$ devra avoir déposé 2 000$.»

Outre la mise en application de cette règle, la Caisse va chercher à attirer de nouveaux membres. Déjà, elle a gagné 330 sociétaires dans le courant de l'année, ce qui porte leur nombre total à 2 552.

Certes, il faut compter parmi ces nouveaux membres les 130 sociétaires de la Caisse de South Junction qui a été fusionnée avec celle de Sainte-Anne/Richer en février 86. Mais cela fait tout de même 200 nouveaux rien que pour Sainte-Anne-des-Chênes. L'année précédente, les nouveaux sociétaires étaient 150.

Pourtant Richard Maynard estime que la Caisse de Sainte-Anne n'a pas épuisé son potentiel. «Quand les gens veulent changer de banque, ils se renseignent d'abord sur les possibilités qu'ils auront d'emprunter; ensuite, ils viennent ouvrir leurs comptes.»

«Nous allons aussi ouvrir une caisse scolaire en 1987 avec les étudiants de l'école Pointe-des-Chênes, ceux de Richer et de Sprague», annonce le directeur de la Caisse de Sainte-Anne.

South-Junction

«En reprenant la Caisse de South Junction, nous avons pu offrir à sa clientèle de nouveaux services. On a aussi rénové toute la bâtisse et installé un système informatique beaucoup plus efficace que le système manuel. Cela offre plus de possibilités à la clientèle tout en donnant une meilleure image des Caisses.»

Autant d'aspects qui devraient séduire un plus grand nombre de personnes dans la région, selon Richard Maynard. Et inciter les petites caisses à se joindre au plus grosses.

Richard Maynard espère aussi que la caisse qu'il dirige pourra proposer à ses membres les services d'un guichet automatique dans le courant de la prochaine année.

Lors de la 47e assemblée annuelle de la Caisse de Sainte-Anne-des-Chênes, les 110 membres présents (*une quinzaine de plus qu'à la réunion de 1985*) ont élu Guy Lévesque en remplacement de Gilbert Pattyn, et réélu Adrienne Lanouette (*qui représente la succursale de Richer*). Ils rejoignent ainsi Louis Bernardin, André Chaput et Louis Fiola au conseil d'administration.

Stéphane JARRE

Nécrologie



Joseph Dupont

Subitement le jeudi 13 novembre 1986 est décédé à l'âge de 58 ans, Joseph Dupont époux de Thérèse Dupont (LeGal) de St-Georges.

Il fut précédé par son père Georges en 1971 et sa mère Bertha en 1974. Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse LeGal, trois filles, Gisèle et son mari Daniel Delorme de Charlesbourg (Québec), Marielle de Winnipeg, Simone de Maple Ridge (C.-B.); deux fils, Albert et sa femme Ruth de St-Georges, Jacques et sa femme Paulette de St-Georges; sa soeur Marie Dupont de Winnipeg; huit petits-enfants; sa belle-mère Mme Louise LeGal, ainsi que plusieurs parents et amis.

Joseph fut fermier et était employé du moulin Abitibi-Price. Par son dévouement, il laisse un bon souvenior dans son milieu.

Le service au eu lieu le lundi 17 novembre 1986 à l0h00 en l'église de St-Georges. Les célébrants furent l'abbé Réjean Bélanger et l'abbé Marcel Chaput. L'inhumation fut au cimetière de St-Georges. La direction des funérailles de M. Joseph Dupont a été confié au Salon funéraire Russel de Beauséjour.

Sincères remerciements à l'abbé Bélanger et l'abbé Chaput, la chorale et les dames pour la préparation du succulent goûter après les funérailles.

La famille aimerait aussi remercier les parents et amis qui sont venus en très grand nombre témoigner leur affection pour Joseph et tout ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont offert leur aide et soutien.

Soeur Ann Miller, s.g.m.

Le dimanche 7 décembre 1986, Soeur Ann Miller s'éteignit paisiblement après de longues années de maladie, à la Maison provinciale des Soeurs Grises.

Soeur Miller naquit à Thamesville, Ontario le 9 février 1900. À l'âge de huit ans, la famille Miller prit résidence à Humboldt en Saskatchewan où Soeur Miller grandit au milieu de ses sept frères et une soeur jusqu'en 1917, où elle fit son entrée au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface. Elle consacra sa vie au Seigneur par ses voeux perpétuels en 1923.

Pendant plusieurs années Soeur Miller dépensa ses talents de cuisinière à la Maison provinciale, à l'Hôpital Général de Saint-Boniface, à l'hôpital de Régina et de Gravelbourg. C'est avec une grande générosité et avec un sourire qu'elle remplit ses devoirs qui exigeaient l'oubli de soi.

De 1950 à 1961, Soeur Miller se prêta aux services de l'accueil à l'école des infirmières à l'Hôpital Général de Saint-Boniface. C'est avec beaucoup de compassion et de tendresse à l'exemple de Marguerite d'Youville qu'elle exerça ces fonctions auprès des jeunes infirmières. Les dernières années de sa vie active furent dépensées à titre d'aide à la cafétéria de la Maison provinciale. En 1980 elle dut accepter de s'intégrer à l'infirmerie où elle passa ses dernières années. Malgré une santé débile, Soeur Miller aimait prier et demeura reconnaissante pour les soins donnés par ses compagnes Soeurs Grises et les employés de l'infirmerie.

Soeur Miller laisse dans le deuil deux frères, George de Vancouver, Colombie-Britannique, et Joseph de Régina, Saskatchewan, plusieurs neveux et nièces et une amie chère, Madame Irène Pariseau.

Les prières eurent lieu le mardi 9 décembre à la Maison provincial, 151, rue Despins ainsi que la messe de la résurrection, le mercredi 10 décembre à 10 heures.

Les arrangements funéraires ont été confiés au salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Gilbert Raymond Péron

À la suite d'un accident de la circulation survenu près de Minnedosa, Gilbert Raymond Péron est décédé le 2 décembre 1986 dans sa 59e année à l'hôpital général de Brandon.

Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse (née Lutun), trois enfants: Marie-Claude (René) Raimbault de St-Eustache, Francine de Winnipeg, Louis (Kirsten) d'Élie, et deux petits-enfants: Nicolas et Stéphane.

Il laisse également dans le deuil un frère et une soeur, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

Les prières pour la famille immédiate furent récitées au salon mortuaire Desjardins le 5 décembre 1986 et la messe de Résurrection fut célébrée par le Rév. Paul C. Tinguely, le samedi 6 décembre 1986 à l'église catholique de Saint-Eustache. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Eustache.

Sincères remerciements aux amis qui sont venus en grand nombre témoigner leur affection pour le défunt et leur sympathie pour la famille éprouvée. Votre présence aux funérailles, vos offrandes de messes et de fleurs sont un beau témoignage de votre sympathie. Merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont offert leur aide et leur soutien.

Le service personnalisé de la Maison Desjardins fut très apprécié.

Un merci spécial au Rév. Paul C. Tinguely comme célébrant, à la chorale et aux dames de la paroisse pour la préparation du goûter après les funérailles.

Un merci spécial aussi à l'abbé Maurice Conney, pour être venu donner les derniers sacrements à l'hôpital de Brandon, et au Rév. Harold Nightingale, chapelain de l'hôpital de Brandon qui ont soutenu moralement la famille.

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Achèteriez-vous une maison située au 15, Cercle Molière?

Ce sera peut-être une possibilité d'ici quelques années. Car NEUF (*Nouvelle économie urbaine francophone*) a demandé à la ville de Winnipeg d'ajouter le nom Cercle-Molière à sa liste de noms de rues pour Saint-Boniface.

Les autres noms proposés par NEUF, représentant Développement Voyageurs Ltée, le groupe qui veut développer l'ancien site Supercrete dans le nord de Saint-Boniface, sont: Les Intrépides, Gabrielle-Roy et Marius-Benoist.

---

*Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au 237-4823. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.*

CARRIÈRES

VIE SOCIALE

Décès

Albert Claude, époux de Laura (née Bonneteau) de Portage-la-Prairie, décédé à l'âge de 70 ans.

Bernadette Hébert (née Brisson), épouse de feu Jean Hébert, de Saint-Boniface, décédée le 28 novembre à l'âge de 69 ans.

Augustine Laroche, de Saint-Pierre-Jolys, décédée le 28 novembre à l'âge de 83 ans.

Julien Carrette, époux d'Elizabeth Carrette, de Prairie Grove, décédé le 2 décembre à l'âge de 64 ans.

Dominique J.H. Courcelles, époux d'Yvonne Courcelles, de La Broquerie, décédé le 2 décembre à l'âge de 80 ans.

Jeanne-Marie Grossman (née Pelletier), épouse de John Grossman, de Lorette, décédée le 2 décembre à l'âge de 74 ans.

Emle Henri Mager, époux de Georgette Mager, de Winnipeg, décédé le 3 décembre à l'âge de 73 ans.

Clément Bazin, époux de feu Alice (née Hébrard), de Saint-Boniface, décédé le 6 décembre à l'âge de 79 ans.

Geneviève Lonergan (née Bélanger), de Saint-Boniface, décédée le 6 décembre.

Maurice Ragot, époux de Thérèse (née Chabidon), de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 5 décembre à l'âge de 72 ans.

Dollard Jacques Jérome Desrochers, époux de feu Délima Desrochers, anciennement de Saint-Alphonse et Mariapolis, décédé le 6 décembre à l'âge de 92 ans.

Ferdinand Rheault, époux d'Irène (née Legault) de Saint-Boniface, décédé le 7 décembre à l'âge de 75 ans.

Henri Dufour, époux d'Irène Dufour, de Saint-Boniface, décédé le 4 décembre à l'âge de 77 ans.

Joseph Henri Durand, époux de Jeanne-Marie (née Jean), anciennement de Notre-Dame-de-Lourdes, décédé le 5 décembre à l'âge de 88 ans.

Charles Senez, époux de feu Jeanne (née Turcotte), de Saint-Adolphe, décédé le 8 décembre à l'âge de 90 ans.

Léo Albert Boivin, époux de Mary Boivin, de Winnipeg, décédé le 6 décembre à l'âge de 72 ans.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ARTHÉMISE BEAUDOIN du 507-187, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba).

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au 220-200, rue Masson, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 12e jour de janvier 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de décembre 1986.

JEANNE BEAUDOIN
GÉRARD BEAUDOIN
IRÈNE BEAUDRY

Et pourtant!



Claude
BLANCHETTE

Des marguerites qui percent la surface des patinoires? Les bancs de neige qui se recouvrent de fleurs? Des arbres qui bourgeonnent sous le frimas?

Des oiseaux qui accrochent leurs nids aux glaçons?

L'herbe qui se faufile le long des trottoirs glacés? Des nouveaux-nés qui gambadent dans un moins quarante? La poudrerie qui rafraîchit les baigneurs?

Mais il est fou, celui-là, de songer à de pareilles choses! Et pourtant...

Des ennemis qui se tendent la main? Les Soviétiques et les Américains qui s'entraident pour venir en aide aux plus petits? Les Iraniens et les Iraqiens qui bâtissent ensemble une société stable? Les multinationales qui remettent aux pays du tiers-monde tout ce qu'elles leur ont volé?

Les terroristes qui se font artisans de paix? Un nouveau régime politique basé sur l'égalité en Afrique du Sud? Les riches qui acceptent de perdre leurs privilèges en faveur des démunis? Les Indiens et les Inuits respectés dans leur culture et leurs traditions?

Quand même, ce n'est pas possible! Et d'ailleurs, tout serait viré à l'envers et on ne s'y reconnaîtrait plus! Et pourtant...

Le grand-papa qui s'intéresse au jeune qui lui parle de son ordinateur et de ses programmes? L'enfant qui est comblé de joie de ne recevoir qu'un seul cadeau à Noël? Le papa qui joue aux poupées avec son fils? Le jeune qui visite chaque semaine sa vieille tante toute courbée? Un village qui partage avec son rival pour le bien de tous?

Les autorités gouvernementales qui écoutent vraiment les petites gens? Des familles rassemblées dans l'entente et l'amitié? Des divorcé(e)s et des séparé(e)s qui acceptent de rebâtir?

Oui, peut-être de temps en temps, ici ou là, mais ce ne sera jamais possible pour tout le monde tout le temps! Et pourtant...

«Allez rapporter à ceux et celles qui doutent ce que vous entendez et voyez: Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiées, les sourds entendent, les morts ressuscitent et la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres!»

Mais oui, Dieu est à l'oeuvre en Jésus. Il ne cesse de surprendre son peuple en marche. Il aime nous faire sursauter. Nous l'attendons ici... Il est là! Nous espérions tel signe... en voilà un autre!

Le problème c'est que nous n'acceptons pas facilement que Dieu puisse nous étonner. S'Il n'agit pas à l'endroit et à la manière que nous attendions, alors Il n'agit pas. Nos yeux fermés refusent de voir. Il n'est pas où Il «devrait» être, donc Il est absent!

Et pourtant... pourquoi refuser qu'Il soit Dieu et qu'Il agisse comme Il l'entend?

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS ELECTROLUX presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187-

COUTURIÈRE COMPÉTENTE: fait tout genre de couture, ainsi que robes de mariées et filles d'honneurs. Appelez Anna au 233-5960.
374-

GARDIENNE bilingue à Saint-Boniface veut garder enfant de 1½ à 5 ans chez elle à partir de janvier. Composez le 233-5694.
375-

MAISON À LOUER: au Norwood Flats. Disponible le 15 décembre 1986 ou le 1er janvier 1987. Loyer — 650$ par mois. Contacter Lorraine ou Stan au 233-3221.
376-

ASPIRATEURS FILTER QUEEN presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188-

MAISON À LOUER: rue Dumoulin, 2 chambres à coucher, libre le 15 novembre; 450$/mois plus services. Composez le 233-2171 après 16h.
384-

APPARTEMENT à sous-louer. Appeler 233-2325 ou 233-2501.
385-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des Meurons; espace commercial pour bureaux de 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher dans la région de Saint-Boniface. Disponible immédiatement. Composez le 233-5584.
391-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

ÉTUDIANT du Collège de Saint-Boniface est à la recherche d'un appartement ou chambre et pension. Composez le 237-7349 ou 1-347-5425 après 5h.
392-

RECHERCHE D'EMPLOI: Avez-vous des petites réparations à faire faire dans le bois ou la peinture? Composez le 237-9340.
377-

GARDIENNE: avec expérience désire garder des enfants chez elle, n'importe quel âge, n'importe quel temps. On peut obtenir références à l'école Archwood, rue Archibald. Composez le 237-0715.
378-

CÉLIBATAIRE: Prenez le temps d'avoir une vie heureuse! Rencontrez des gens dynamiques avec de bonnes valeurs. Tout le monde est bienvenue — spécialement les hommes âgés de 45 à 50 ans et les femmes âgées de 20 à 28 ans. Appelez le 949-9139 — The Dating Place, 305-504, rue Main.
345-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

À VENDRE: Ancien garage 120' x 36' avec terrain. Pourrait être utilisé selon préférence d'une nouvelle entreprise locale qui serait bienvenue dans la localité. 19 900$. Téléphoner O. Sabourin de St-Jean-Baptiste (Manitoba) au 1-758-3321.
372-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher à Ile-des-Chênes. Pour plus d'information, composez le 878-3243.
387-

À SOUS-LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher (5 appareils électro-ménagers) à St-Vital. Présent locataire laissera son dépôt, 538$/mois plus services. Disponible le 20 décembre. Appelez le 253-5173.
388-

2 APPARTEMENTS À LOUER: une de 2 chambres à coucher, rue LaVérendrye, 350$ par mois, disponible le 1er janvier 1987; une garçonnière, rue Notre-Dame, 300$ plus stationnement, disponible le 1er janvier 1987. Composez le 233-5157 ou le 237-6557.
381-

VOUS VOULEZ ALLER À MONTRÉAL? Conduisez nos voitures et payez seulement l'essence. Appelez Auto Drive-away Ltée au 663-2966.
382-

À LOUER: Appartement de 3 pièces à Saint-Boniface, rue Aulneau, 275$ par mois, tout inclus. Libre immédiatement. Composez le 233-2520 ou le 233-6519.
383-

COSTUME de Festival pour fille. Taille: 8 à 10 ans. Composez le 256-0283 après 16h.
389-

À VENDRE: laveuse et sècheuse, KENMORE, pour appartement. Excellent état (600$). Appelez Annette au 233-2035 et 237-5128 en soirée et en fin de semaine.
390-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

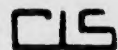
ASSUREURS

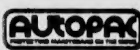
Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée

390, boul. Provencher.

Tél.: 233-4051

Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





MÉTIERS

Mint Auto Body

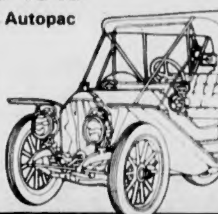
situé près de la Monnaie royale

1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349

Réparations Autopac et privées

Propriétaire: Roland Boisvert

Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Fontaine Électrique Ltée...

165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823.

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...

- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

Comptables en management accrédités

Robert & Company
ACCOUNTANTS

Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053

- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL

Services de secrétariat: rédaction de lettres; dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.

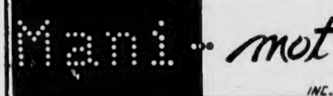
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM

anglais-français

Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7

233-8710

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3

Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES

«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

Rolly's Transistor Services

Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM

LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.

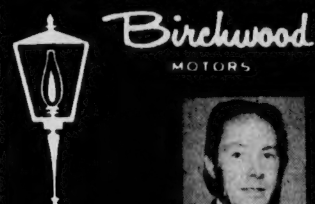
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC





DENIS VERRIER
Gérant des ventes

2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.: 255-0260
Michael Guertin





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées